



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**12<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 26 septembre 2013, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Ashe ..... (Antigua-et-Barbuda)

*La séance est ouverte à 10 h 30.*

## **Allocution de M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana

*M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Ramotar** (*parle en anglais*) : Ma délégation et moi-même vous félicitons chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à la haute fonction de Président de l'Assemblée générale. Je tiens à vous saluer en tant que digne fils de notre communauté des Caraïbes, et à vous assurer de l'appui inébranlable du Guyana dans le plein accomplissement de votre importante charge. Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Vuk Jeremić, pour son précieux travail au service de l'Organisation.

J'en profite pour renouveler nos remerciements au Secrétaire général Ban Ki-moon, pour son leadership et son enthousiasme à la tête de l'ONU.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer toute ma solidarité et toutes mes condoléances à la population et au Gouvernement kenyans après la récente attaque terroriste qui a fauché des vies humaines et plongé le peuple de ce pays dans la douleur.

Il reste à peine 800 jours avant l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement et le lancement d'un programme de développement pour l'après-2015. Il est donc opportun que l'Assemblée ait été conviée à réfléchir sur le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». Un examen du chemin parcouru jusqu'ici révélera que le monde dans son ensemble a enregistré des progrès substantiels dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, les perspectives varient énormément dans et entre les pays et les régions, et un grand nombre de pays n'atteindront sans doute pas les objectifs.

Les défis de la santé et de l'éducation menacent la pérennité des avancées socioéconomiques si durement acquises. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté et, sur la planète, une personne sur huit – dont 200 millions d'enfants – souffre de sous-alimentation chronique. Il y a en outre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48657(F)



Document adapté

Merci de recycler



57 millions d'enfants toujours non scolarisés. Il faut de toute urgence remédier à cette situation. Il nous faut aussi accorder une attention particulière à la qualité de l'enseignement pour former une génération de citoyens du monde à même de relever les défis de l'avenir. À cette fin, le Guyana appuie l'initiative du Secrétaire général « L'éducation avant tout » en tant qu'instrument pour le développement de solutions pratiques aux problèmes liés à l'accès à l'éducation et à la qualité de l'enseignement.

Si nous voulons faire de ce monde un monde meilleur pour tous, il nous faut aussi nous attaquer au problème des inégalités. La répartition des revenus continue de favoriser les pays riches et les riches qui y vivent, et ce fossé s'élargit dangereusement. Nul besoin de rappeler que les inégalités entraînent un mécontentement profond et des troubles sociaux. Au cœur de bon nombre des conflits qu'on observe aujourd'hui se trouve l'écart croissant entre nantis et démunis. Parfois cela n'est pas visible immédiatement, car la lutte pour la justice sociale et économique est souvent éclipsée par les conflits interethniques, interconfessionnels et autres.

Pour préserver les acquis et continuer de progresser, il importe que l'Organisation des Nations Unies oriente son action de façon à combler les écarts en matière de revenus, d'accès aux services sociaux, d'infrastructure, de distribution des terres et autres domaines cruciaux. S'il y a un enseignement à tirer des efforts consentis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, c'est le suivant : remédier aux inégalités est crucial pour la réalisation des objectifs de développement durable. L'approche esquissée dans la résolution sur un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain (résolution 65/120) reste pertinente dans l'action pour éliminer la pauvreté et les inégalités et même, pour le programme de développement pour l'après-2015.

À l'heure de préparer le terrain pour le programme de développement pour l'après-2015, il nous faut faire fond sur les progrès engrangés et les faire fructifier. À cette fin, il nous faut créer un environnement international qui facilitera la réalisation des objectifs que nous allons nous fixer pour l'avenir. La paix dans le monde doit être au centre de nos efforts. Paix et développement sont inséparables. La paix ne sera réalisée que si le droit international et les droits des pays et leur souveraineté sont systématiquement respectés et défendus.

C'est dans ce contexte que je voudrais évoquer la situation au Moyen-Orient. Pour l'instant, la Syrie est au cœur de nos préoccupations communes. La guerre dans ce pays frère a coûté la vie à des milliers d'innocents. C'est une illusion de croire que l'intervention militaire ramènera la paix dans ce pays. Ce dont nous avons cruellement besoin c'est d'un dialogue politique entre les parties syriennes. La communauté internationale a aussi un rôle important à jouer. Nous saluons l'accord intervenu entre la Russie et les États-Unis qui va faciliter la destruction des armes chimiques syriennes. Nous appelons tous les pays qui possèdent de telles armes à faire de même. Nous espérons également le retrait des forces terroristes qui opèrent en Syrie. Après tout, ces groupes ne peuvent pas être qualifiés de terroristes lorsqu'ils combattent en Afghanistan et en Iraq, mais de combattants de la liberté lorsqu'ils combattent le Gouvernement syrien. Un terroriste est un terroriste, point final.

De la même façon, je voudrais dire que le coup d'État en Egypte a porté un coup à la démocratie. Or les principales puissances mondiales, au lieu de condamner le recours à de tels moyens pour opérer un changement de gouvernement, ont choisi de garder le silence, appuyant ainsi tacitement le coup d'État, qui a pourtant conduit à des violations des droits de l'homme et à la perte de vies innocentes, et risque d'entraîner davantage de manifestations et de violence et donc de nouvelles victimes. Néanmoins, nous espérons sincèrement que le peuple de ce grand pays frère et ses dirigeants, quelles que soient leurs convictions politiques, trouveront un moyen pacifique de surmonter leurs difficultés actuelles.

Par ailleurs, il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient sans un règlement juste de la tragédie palestinienne. Le peuple palestinien a droit à un pays qui soit à lui. Nous l'appuyons dans sa quête du droit de vivre en paix dans un État palestinien indépendant et viable.

J'en viens maintenant à notre région et je voudrais souligner que le blocus imposé à notre sœur des Caraïbes, Cuba, nuit gravement à l'économie de ce pays et continue de représenter une entrave majeure à son développement. Nous nous joignons à l'appel à la levée du blocus et du fardeau qu'il fait peser sur le peuple cubain.

L'adoption historique en avril du Traité sur le commerce des armes (résolution 67/234 B) ouvre la voie à une régulation effective du commerce international

des armes classiques. Pour nous Caribéens, le Traité est pertinent non seulement pour la sûreté et la sécurité de nos citoyens et pour la lutte contre la criminalité transnationale, mais aussi, plus généralement, pour notre quête de développement durable. Les armes qui envahissent nos sociétés sont une menace qui doit être impérativement contrée si nous voulons préserver notre jeunesse et notre avenir. Le Guyana, qui fait partie des premiers pays ayant ratifié le Traité, demande instamment à tous les États de faire en sorte qu'il entre rapidement en vigueur.

Si la paix est indispensable au développement, je m'empresse d'ajouter que le progrès socioéconomique conjugué à la démocratie est crucial en vue de préserver la paix. Notre population est le point d'ancrage de ces principes. Elle demeure le principal facteur de développement. C'est pourquoi mon pays investit de plus en plus dans le développement humain. Un examen de notre budget national révélera que quelque 30 % de nos dépenses sont affectées au secteur social. Le résultat en est que nous sommes parvenus à réaliser plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement bien avant l'échéance fixée. Nous sommes parvenus à assurer l'éducation primaire pour tous et sommes sur le point d'en faire autant pour l'éducation secondaire. Nous avons également réduit la pauvreté de plus de 50 %. Par ailleurs, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, nous faisons partie du petit nombre de pays qui ont non seulement fait reculer la pauvreté, mais également amélioré la nutrition. L'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable doivent devenir des principes et des objectifs clefs en matière de gouvernance économique mondiale, mais aussi des principes directeurs pour les institutions financières et commerciales internationales.

Outre ces réussites, je manquerais à mes devoirs si je ne mentionnais pas les graves problèmes que nous devons affronter alors même que nous cherchons à nous appuyer sur ce qui a déjà fait. Les populations des Caraïbes se heurtent à des obstacles importants du fait des crises économique et financière internationales nées en Amérique du Nord et en Europe. S'il semble que ces deux régions soient en train de sortir de la crise, les Caraïbes continuent d'en subir les conséquences dévastatrices. Alors que nous sommes encore aux prises avec les effets de la crise financière, certains de nos partenaires de développement nous ont imposé un changement de statut et retiré des avantages.

On nous a fait savoir qu'en tant que pays à revenu intermédiaire, revenu mesuré en fonction du produit intérieur brut (PIB) par habitant, nous n'avons plus droit aux ressources concessionnelles. Cela risque d'anéantir les progrès accomplis au prix d'années de dur labeur et de sacrifices. Nous appelons les acteurs concernés à revoir leur position et les prions de tenir davantage compte des vulnérabilités particulières de notre région, où un pays peut voir l'intégralité de son PIB balayé par un ouragan ou, comme notre pays en 2005, 60 % de son PIB emporté par les flots. Il va donc de soi que nous avons pour le moins besoin de renforcer notre coopération avec la communauté internationale et nos partenaires de développement.

Les répercussions des changements climatiques sont un autre grave problème qui entrave le développement durable. Ce problème touche d'autant plus les petits États insulaires en développement, qui sont représentés à l'Assemblée. Certains d'entre eux sont menacés d'une disparition imminente. Les changements climatiques ne nous sont pas imputables mais, malheureusement, en tant que petits États insulaires en développement et États côtiers de faible altitude, nous continuons d'en subir les effets les plus néfastes. Malheureusement, plutôt que de diminuer, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de près de 50 %. Cette incapacité évidente à prendre des mesures décisives fait peser une menace sur l'ensemble de l'humanité. Il est tragique de constater que même si nous sommes tous au fait des dangers que font planer le réchauffement de la planète et les changements climatiques, nous semblons incapables de nous maîtriser. Nous saluons donc l'initiative prise par le Secrétaire général de convoquer un sommet sur les changements climatiques, et nous espérons qu'il débouchera sur un consensus politique solide afin que ce défi capital de notre époque soit relevé.

Nous nous félicitons de la célébration de 2014 en tant que l'Année internationale des petits États insulaires en développement, et nous prions la communauté internationale de saisir cette occasion pour adopter une démarche sérieuse afin de fournir une aide véritable à ces États, en particulier en leur donnant les moyens de mieux résister aux catastrophes et de renforcer leurs capacités en matière de gestion des risques de catastrophe. À cette fin, il convient de créer un fonds spécial facilement accessible.

Alors que nous préparons le terrain en matière de développement pour l'après-2015, nous estimons qu'il faut redoubler d'efforts pour éliminer la pauvreté.

L'ONU ne doit pas permettre que cet objectif se perde dans la multitude des sollicitations. Elle a également un rôle clef à jouer pour faire en sorte que les pays en développement plus pauvres et plus petits ne soient pas systématiquement désavantagés au niveau international dans le discours et l'action économiques. Il est crucial que l'ONU promeuve et encourage des démarches multilatérales en matière de lutte contre les problèmes mondiaux. L'expérience a montré que même si l'action multilatérale est souvent lente, elle est le seul moyen d'instaurer une paix, une démocratie et une justice durables dans notre monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Donald Rabindranauth Ramotar, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

*M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Pohamba** (*parle en anglais*) : La semaine dernière, un acte terroriste odieux a été perpétré contre la République du Kenya, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils innocents et causant d'importants dégâts matériels. Nous condamnons cet acte insensé et exprimons notre solidarité fraternelle avec le peuple kényan.

Le thème de la soixante-huitième session est « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ».

Il fait écho aux termes du Préambule de la Charte des Nations Unies : « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». En tant que dirigeants,

nous sommes donc mis au défi de veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 favorise un développement durable et un avenir sûr pour les générations actuelles et futures.

Quand le Sommet du Millénaire a adopté les objectifs du Millénaire pour le développement en 2000, il a mis l'accent sur l'urgente nécessité de créer un monde meilleur pour l'humanité tout entière. Cette promesse a donné espoir à des millions de personnes vivant dans une misère noire et le dénuement dans de nombreuses régions du monde. À l'approche de l'échéance de 2015, nous devons nous demander si les engagements que nous avons pris en 2000 ont été honorés. Nous considérons que le programme de développement pour l'après-2015 doit être axé sur les personnes et profiter à tous, en mettant l'accent sur la fourniture de soins de santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'énergie, l'eau potable, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.

Nous devons continuer de porter l'attention sur les problèmes posés par les changements climatiques et la préservation de l'environnement. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012, nous nous sommes engagés à établir un nouveau partenariat mondial marqué par un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle. Le document final de la Conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288), établit que l'élimination de la pauvreté est le plus grand défi auquel le monde doit faire face aujourd'hui et un préalable indispensable au développement durable.

En ce moment même, la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification est sur le point d'achever ses délibérations dans la capitale de mon pays, Windhoek. Nous sommes persuadés que les résultats obtenus à cette Conférence renforceront le rôle joué par la Convention dans l'atténuation des effets de la désertification et de la sécheresse, en particulier sur le continent africain.

Bien que des pays en développement aient fait des progrès louables en matière de développement social et économique, de nombreux problèmes persistent. La Namibie estime que le programme de développement pour l'après-2015 doit tenir compte des préoccupations légitimes des pays à revenu intermédiaire et des difficultés qu'ils rencontrent, tel l'accès à des subventions et à des financements accordés à des conditions libérales en faveur du développement.



Le programme de développement pour l'après-2015 devrait également appuyer la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'état de droit et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je tiens à souligner que le développement durable suppose un financement suffisant et prévisible aux niveaux local et international.

La Namibie est préoccupée par les conflits et l'instabilité croissante qui ont cours dans de nombreuses régions du monde. Nous nous félicitons de la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La Namibie appelle tous les signataires de l'Accord-cadre à œuvrer ensemble, de bonne foi, à sa pleine mise en œuvre. Nous saluons l'action que la Brigade d'intervention mène pour rétablir la paix dans l'est de la République démocratique du Congo et invitons la communauté internationale à lui fournir tout son appui afin qu'elle puisse mener à bien cette mission importante. Nous demandons également à la communauté internationale de fournir une aide humanitaire aux populations touchées par ce conflit.

La Namibie accueille avec satisfaction la décision de la Cour électorale spéciale de Madagascar, qui a été réformée, ouvrant la voie à l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans ce pays le mois prochain. Nous appelons la communauté internationale à fournir l'appui financier, technique et logistique nécessaire pour assurer le bon déroulement de ces élections.

Notre gouvernement continue d'apporter son appui aux efforts que l'Union africaine déploie, dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie, en vue de stabiliser la situation en Somalie.

La Communauté de développement de l'Afrique australe et les missions d'observation électorale de l'Union africaine ont déclaré que les élections harmonisées qui ont récemment eu lieu au Zimbabwe étaient libres, pacifiques et crédibles. Dans ce contexte, la Namibie appelle à la levée sans conditions de toutes les sanctions imposées au Zimbabwe.

Nous saluons la tenue d'élections démocratiques au Mali et félicitons le Président Ibrahim Boubacar Keita de son élection. Nous saluons également le rôle de direction joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres partenaires internationaux dans le règlement de la crise dans ce pays.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre solidarité constante avec le peuple cubain, dont les conditions de vie sont difficiles en raison du blocus économique illégal imposé à son pays. Nous appelons de nouveau à la levée inconditionnelle de l'embargo imposé à la République de Cuba.

L'exercice du droit à l'autodétermination des peuples vivant sous occupation étrangère est un des principes fondateurs de l'Organisation. À cet égard, nous réaffirmons notre solidarité avec la population du Sahara occidental et appelons à la mise en œuvre du Plan de règlement établi par l'ONU pour ce pays. De même, nous appelons à l'application des résolutions pertinentes de l'ONU relatives à la Palestine.

La Namibie condamne l'emploi d'armes chimiques contre la population civile en Syrie, confirmé par les inspecteurs des Nations Unies. Nous accueillons avec satisfaction l'accord conclu entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique en vue de placer les armes chimiques syriennes sous le contrôle de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Nous appuyons également les efforts déployés par le Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie afin d'aider les parties syriennes à trouver une solution pacifique au conflit dans leur pays.

Le processus de réforme du système des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, doit être accéléré afin que les organes du système soient représentatifs et démocratiques.

La présente session de l'Assemblée générale offre à la communauté internationale l'occasion historique de prendre des mesures concrètes pour éliminer la pauvreté et promouvoir la paix et la sécurité internationales afin de créer un monde libéré de la misère, comme le prévoyaient les objectifs du Millénaire pour le développement. Faisons preuve de la volonté politique nécessaire pour agir dès maintenant.

Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, et vous assure du plein soutien de ma délégation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

*M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Anastasiades** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à l'Assemblée générale pour la première fois en ma qualité de Président de la République de Chypre.

Bien qu'il soit réaliste et pragmatique de reconnaître que, dans un système international anarchique, le poids et l'influence politiques et économiques des États, ou même des organisations internationales, sont asymétriques et inégaux, il ne faut jamais oublier les principes fondateurs de la Charte des Nations Unies, formulés à la suite de l'expérience traumatisante et inédite de deux guerres mondiales.

Sans perdre de vue l'objectif de promouvoir les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais faire part de ma profonde préoccupation au sujet de ce qui se passe dans diverses parties du monde, où la souveraineté des États et la stabilité régionale et mondiale sont mises à mal en raison, entre autres, d'actes de violence étatique, d'actes terroristes, du non-respect et de la remise en question des droits souverains dont jouissent les États, de l'annexion de territoires par le recours illégal à la force, de la production et de l'emploi d'armes de destruction massive, du financement et de la protection de mouvements séparatistes ou terroristes, de l'intégrisme religieux qui prend le terrorisme pour mode d'expression, du déplacement forcé de millions de personnes, et enfin de la faim et de la souffrance qui accroissent les flux migratoires et entraînent des changements démographiques.

Ce ne sont là que quelques exemples qui confirment la nécessité, par le débat collectif et l'auto-évaluation, de juger si les principes, les valeurs et les méthodes de l'ONU ont en effet contribué à ce à quoi nous aspirons tous, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité et le respect des libertés et des droits fondamentaux de tous.

Je ne suis pas un idéologue romantique, au contraire, je suis plutôt un réaliste pragmatique qui reconnaît que, dans ce monde imparfait, il est extrêmement difficile, voire impossible, de s'attendre à ce que les principes et valeurs prônés par l'ONU soient sans condition et intégralement respectés. Toutefois, ce qui se passe en ce moment risque de renverser l'ordre mondial actuel et de remettre en question la pertinence et l'efficacité de l'Organisation internationale.

*M. Jerandi (Tunisie), Vice-Président, assume la présidence.*

Je n'ai nullement l'intention de mettre en doute ou de minimiser la contribution multidimensionnelle de l'ONU à une pléthore de situations au cours des sept dernières décennies. Ce qui importe, c'est de renforcer le rôle de l'Organisation et de préserver l'efficacité de ses décisions et de ses actions. L'absence d'application ou de respect des décisions ou résolutions fondées sur le droit international condamnant les violations des droits de l'homme pourrait en effet être perçu comme favorisant, voire récompensant l'arbitraire. Dans ce cas, les différends et conflits régionaux pourraient s'éterniser indéfiniment, au service des intérêts mesquins et de l'opportunisme de leurs protagonistes, et au détriment du droit international et de nos principes universels.

Je n'entends pas entrer dans le détail de ce que nous voyons et vivons quotidiennement dans diverses régions du monde. Je me limiterai à citer l'exemple de mon pays, un petit pays européen qui est violemment divisé depuis près de 40 ans, malgré de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité appelant à sa réunification et au retrait des forces d'occupation.

Je saisis d'ailleurs cette occasion pour assurer l'Assemblée générale qu'en dépit des difficultés économiques auxquelles nous sommes actuellement confrontés, je m'engage à travailler sans relâche et avec détermination à parvenir à un règlement viable et durable pour que toutes les communautés chypriotes puissent vivre et s'épanouir dans un pays européen moderne, qui respecte pleinement les valeurs et les principes prônés par l'ONU et l'Union européenne,

garantit les libertés et les droits fondamentaux de tous ses citoyens, et veille à leur coexistence pacifique et à une collaboration prospère.

Comme je l'ai déjà fait valoir au Secrétaire général, je suis fermement convaincu que le statu quo actuel est inacceptable et que sa prolongation serait de nouveau lourde de conséquences pour les Chypriotes grecs et turcs. Par conséquent, non seulement un règlement global est souhaitable, mais de plus, il ne saurait être davantage repoussé. À cet égard, je voudrais, en ma qualité de dirigeant ambitionnant sincèrement la réunification de mon pays, appeler une fois de plus la Turquie et nos compatriotes chypriotes à faire preuve de la même détermination et du même engagement et à devenir des partenaires dans le cadre de l'effort de réunification d'une patrie pacifique, sûre et prospère.

Renvoyer, comme l'a fait dans cette même salle le Président de la République turque, M. Abdullah Gül (voir A/68/PV.5), à la proposition de 2004 qui avait été rejetée, dans le cadre d'un processus véritablement démocratique, par la grande majorité des Chypriotes grecs, pour un certain nombre de raisons de fond, n'exonère pas la Turquie de ses obligations et responsabilités dans les efforts visant à trouver une solution juste et ne reflète pas véritablement la réalité sur le terrain, telle qu'attestée dans les résolutions pertinentes des Nations Unies.

Néanmoins, je salue la décision de la Turquie de répondre favorablement à ma proposition d'organiser des réunions avec le négociateur de la communauté chypriote grecque. J'espère et j'escompte que cette réponse positive sera suivie de mesures concrètes et substantielles et qu'elle s'accompagnera d'une attitude constructive, de bonne foi, de nature à permettre un règlement.

À cet égard, je suis fermement convaincu qu'il est primordial de relancer une dynamique, avant ou même pendant le processus de négociation, permettant de rétablir la confiance du peuple chypriote dans les perspectives d'un règlement. Cette dynamique ne pourra exister que si l'on adopte des mesures audacieuses permettant de changer visiblement la donne et de créer une situation avantageuse pour tous, non seulement pour les deux communautés, mais aussi pour toutes les parties prenantes.

À cet effet, j'ai présenté un ensemble de propositions prévoyant, entre autres choses, la restitution de la ville fantôme de Famagouste à ses

habitants légitimes, sous les auspices des Nations Unies et conformément à la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité. La restitution de Famagouste à ses habitants présenterait, outre l'avantage évident de redonner espoir au peuple chypriote, plusieurs autres avantages. La remise en état des infrastructures d'une ville qui est restée inhabitée pendant 39 ans conduira sans aucun doute à créer de nouveaux emplois dans toute une série de secteurs professionnels, et partant, à donner une forte impulsion à l'économie du pays. D'autre part, il sera plus facile aux Chypriotes grecs et turcs, en travaillant ensemble, en renforçant la confiance mutuelle et en profitant des résultats de cette coopération, de se rendre compte des avantages qu'il y a à partager un avenir commun de prospérité, comme c'était le cas dans le passé.

Je crois que l'Assemblée partage mon analyse, à savoir que cette proposition, qui vient en complément du processus de négociation, est dans l'intérêt des deux communautés et que si elle était acceptée, elle permettrait de donner le coup de pouce nécessaire aux perspectives de règlement. Par ailleurs, pour nous éviter de nous engager dans un nouveau processus de négociation décevant, précisons que la date du début des négociations n'a pas autant d'importance que le fait qu'elles portent sur l'ensemble des questions, avec des contenus de fond, des objectifs et des cibles bien précis.

À cette fin, j'estime qu'il est essentiel d'établir clairement, avant le début du processus de négociation, que la base des négociations et la solution recherchée doivent s'appuyer sur les résolutions pertinentes de l'ONU, les accords de haut niveau et la transformation en cours de la République de Chypre en État fédéral bizonal et bicommunautaire doté d'une seule personnalité internationale, d'une seule souveraineté et d'une seule citoyenneté. En outre, le règlement doit refléter notre statut d'État membre de l'Union européenne et consacrer pleinement les valeurs et principes de l'Union européenne en renforçant le rôle dans le processus de négociation. Je dois préciser que le rôle joué par l'Union européenne dans ce contexte ne ferait que compléter la mission de bons offices des Nations Unies afin de garantir non seulement notre participation effective et efficace à l'Union européenne, par l'application correcte du principe de l'acquis communautaire, mais également le rétablissement des libertés fondamentales et des droits de l'homme de tous les Chypriotes.

Enfin et surtout, un aspect humanitaire important de la question chypriote est la question des personnes

disparues. Nous saluons les progrès réalisés jusqu'à présent dans ce domaine. Cette question doit être résolue le plus tôt possible, indépendamment de l'évolution des négociations.

Le rôle positif et stabilisateur que peut jouer Chypre dans la région de Méditerranée orientale, en particulier dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de l'aide humanitaire, a été largement reconnu ces derniers mois. Maintenir la paix et la stabilité à Chypre et préserver son rôle constructif dans la région est un objectif prioritaire de mon gouvernement. Nous avons prouvé que nous représentons un pont fiable entre l'Europe, l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et le Moyen-Orient – aussi bien en termes de perception que de mesures concrètes – et que nous étions un pays stable et crédible, véritablement attaché à son statut de zone de sécurité. Nous l'avons concrètement démontré à maintes reprises dans les cas d'évacuations humanitaires massives. Nous sommes prêts, une fois de plus, si cela s'avérait nécessaire – souhaitons que ce ne soit pas le cas –, à apporter une contribution de fond en réponse à tout appel international en faveur d'une aide et d'installations humanitaires à des ressortissants d'un pays tiers.

Notre région a connu récemment une actualité des plus positives, dans le domaine de la coopération énergétique. Le potentiel très prometteur que révèle la prospection des hydrocarbures dans le bassin du Levant appelle une étroite coopération de tous les pays de la région, aux niveaux bilatéral et régional. À cet égard, et à l'image du rôle constructif que nous jouons dans la région, Chypre a assumé un rôle de premier plan dans le regroupement des pays riverains producteurs d'hydrocarbures, aux fins non seulement de trouver des accords sur les frontières maritimes mais également d'unir les efforts en vue de la prospection de ces ressources en hydrocarbures. L'énergie, à mon avis, ne devrait pas être une source de conflit, mais un catalyseur de règlement des conflits et d'intégration régionale.

Le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a galvanisé des efforts de développement sans précédent et permis de définir les priorités nationales de développement depuis 2000. Si trois des huit objectifs ont été atteints avant la date butoir, il reste encore beaucoup à faire d'ici à 2015. À peine deux ans de cette échéance, il faudra intensifier les engagements, multiplier les ressources et accroître les efforts, et adopter également une approche coordonnée

et intégrée qui permette d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

En tant que petit État insulaire confronté à des défis particuliers, nous comprenons bien l'importance cruciale de la cohérence de tous les processus menant à un seul programme de développement universel pour l'après-2015. De nouveaux défis asymétriques – les changements climatiques et les catastrophes naturelles, le terrorisme, les inégalités et la nécessité de faire prévaloir l'état de droit, la démocratie et les droits de l'homme – exigent un engagement collectif renouvelé et, pour l'après-2015, un cadre effectif et ciblé axé essentiellement sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

Comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport intitulé « Une vie de dignité pour tous : accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 »

« L'action menée au niveau mondial pour la dignité, la paix, la prospérité, la justice, la durabilité et l'élimination de la pauvreté n'a jamais revêtu un caractère aussi urgent » (*A/68/202, par. 1*) ... Les nations de la planète doivent s'unir derrière un programme commun pour concrétiser ces aspirations » (*ibid. par. 120*).

Chypre souscrit fermement aux efforts menés conjointement pour l'accomplissement de cette tâche.

Il y a quelques mois, mon pays a fait l'objet d'une attention internationale sans précédent due à la crise économique. C'est avec fierté que je peux annoncer que grâce à la persistance, la détermination et la force de caractère du peuple de Chypre, nous relevons le défi et remettrons bientôt notre pays sur la voie du redressement et de la croissance. Mon objectif politique, c'est que Chypre fasse de nouveau l'objet de l'attention internationale, mais seulement pour de bonnes raisons cette fois-ci.

Il faut en finir avec la division ancienne et anachronique de mon pays, conformément aux aspirations de notre population, notamment les jeunes générations, à coexister dans la paix au sein d'une nation européenne qui respecte intégralement les libertés et les droits fondamentaux. Je suis convaincu que tous s'accorderont à dire que la réunification est dans l'intérêt non seulement du peuple de Chypre, mais dans l'intérêt aussi de la communauté internationale tout



entière, car un règlement de la question chypriote aura sans doute des répercussions très importantes sur l'instauration fort nécessaire d'un climat de stabilité, de sécurité et de paix dans notre région.

Nous sommes, quant à nous, résolus à être à la hauteur de notre responsabilité historique et à faire tout notre possible pour préparer dans un esprit de conciliation un avenir plus stable et plus prospère dans notre région immédiate, afin que les générations futures n'oublient pas notre legs.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

*M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mahama** (*parle en anglais*) : C'est le cœur lourd que je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée. Juste avant mon départ du Ghana pour venir participer au débat général, j'ai été informé de l'attentat terroriste qui s'est produit à Nairobi. J'ai été choqué et profondément attristé par le nombre de victimes provoqué par ces actes de violence lâches et absurdes. Ma peine augmentait avec l'annonce de chaque nouveau décès, car à chaque chiffre correspondait une autre vie humaine. Ces chiffres représentent des individus qui étaient des étrangers pour nous mais qui avaient une importance considérable dans la vie de leurs proches – parents, enfants, maris, femmes, amis et collègues.

J'ai très vite appris que l'une des victimes de ce massacre était une personne importante dans ma vie et dans la vie de nombreux Ghanéens. Kofi Awoonor était

un homme de 78 ans qui avait loyalement servi son pays en tant que poète et professeur, ancien ambassadeur au Brésil et à Cuba et ancien Président du Conseil d'État, un organe consultatif présidentiel. M. Awoonor avait même été l'envoyé de notre pays auprès de l'Organisation des Nations Unies. Mais, en ce jour fatidique, Kofi Awoonor était à Nairobi; il allait lire ses poèmes à un congrès d'écrivains. Il était avec son fils et ils avaient décidé de faire, avant ce congrès, ce qui aurait dû être une activité ordinaire et sans problème : des courses dans un centre commercial.

Malheureusement, ce qui est arrivé ce jour-là au centre commercial Westgate Premier n'avait rien d'ordinaire. Kofi Awoonor a perdu la vie, au grand chagrin de ses proches, tout comme des dizaines d'autres personnes ont été tuées, au grand chagrin de leurs communautés. Chacune de ces personnes avait son histoire, ses accomplissements et ses aspirations qui resteront dans les mémoires. Le fils de Kofi Awoonor, bien que blessé, a eu la chance, comme beaucoup d'autres, de s'en sortir. Ils n'oublieront jamais ce jour et en porteront toujours avec eux les traces physiques et psychologiques. Nous, qui avons regardé cela à distance, ne devons jamais oublier, car nous aussi avons été irrévocablement marqués par cette tragédie.

Lorsque nous sommes devenus indépendants et que nos possibilités semblaient sans limites, le monde a pu voir comme l'Afrique pouvait briller. Puis pendant des décennies, cette lumière a faibli. Il fut un temps où les massacres semblaient presque chose courante en Afrique. Et effectivement, il reste beaucoup de tombes sans nom. Il fut un temps où la cruauté des dictateurs semblait être la norme. Pendant des décennies, la corruption, la cupidité et la dépravation d'un petit nombre ont fait souffrir tout un continent. Il aurait été si facile de succomber aux guerres, à la pauvreté et aux maladies. Mais nous ne l'avons pas fait. Nous avons traversé cette épreuve en chancelant, année après année, et nous avons fini par en sortir. Nous avons survécu.

L'an dernier, lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale (voir A/67/PV.9), j'avais commencé en assurant l'Assemblée que j'étais porteur de bonnes nouvelles, de la part du Ghana et de l'ensemble du continent africain. Cette année, c'est avec beaucoup de plaisir que je fais la même chose – malgré l'abjecte attaque terroriste qui nous a frappés récemment – parce que je sais que l'Afrique d'aujourd'hui ne sera pas divisée ou effrayée par les crimes odieux de ceux qui souhaitent entraver ses progrès. Je sais que nos

frontières ne serviront plus à affaiblir la fraternité de nos concitoyens.

L'époque des massacres doit être reléguée au passé. Nos fleuves ne seront plus rouges du sang qu'ils charrient. Nos enfants sont des étudiants à présent; et nous ne permettrons plus à quiconque de les priver de leur enfance pour les transformer en soldats. L'Afrique est debout, et avance avec confiance vers la stabilité politique; elle avance avec confiance vers la prospérité économique; elle avance avec fierté vers l'harmonie et la coexistence ethniques et religieuses. La haine et l'intolérance n'ont plus leur place en Afrique aujourd'hui, pas plus que le meurtre d'innocents – ils n'y ont plus leur place, et ne l'auront plus jamais. Nous allons pleurer nos morts. Nous nous consolerons mutuellement tout au long de notre deuil. Nous ne pouvons laisser la terreur avoir raison de nous. Cela doit renforcer notre détermination. Notre élan ne sera pas interrompu.

L'an dernier, depuis cette tribune, j'avais également affirmé la volonté du Ghana de devenir un champion de la paix et de la démocratie dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Au nom des citoyens que je sers, j'avais fait au monde la promesse que le Ghana n'autoriserait personne à utiliser son territoire en vue de déstabiliser un autre pays. Le Ghana a fait la preuve de sa détermination de coopérer avec ses voisins dans la région pour préserver la sécurité des pays dont la situation est stable et pour restaurer la sécurité dans ceux qui, comme la Côte d'Ivoire et le Mali, sont récemment sortis de crises. Actuellement, la Côte d'Ivoire se reconstruit. Les signes d'ouverture à la réconciliation manifestés récemment par le Président Ouattara représentent une étape cruciale vers le comblement du fossé politique dans le pays. Quant au Mali, après avoir affronté la terreur, il est résolument revenu à la démocratie en organisant des élections libres, régulières et pacifiques saluées par tous les observateurs, même les plus sceptiques et cyniques d'entre eux.

L'Afrique de l'Ouest a eu son lot de guerres et de conflits. Nous voulons que la paix et la sécurité s'installent dans notre sous-région. Le Ghana continuera d'apporter sa pierre au renforcement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest afin qu'elle soit à même d'atteindre cet objectif.

Au vu de tout ce que je viens d'énoncer jusqu'ici dans ma déclaration, je suis sûr que personne ne sera surpris d'apprendre que le Ghana a appuyé avec enthousiasme le Traité sur le commerce des armes adopté par l'Assemblée générale à sa soixante-septième

session (résolution 67/234). Le commerce international des armes classiques et de leurs munitions doit être réglementé. Nous aimons à rappeler que le monde est un village, notamment lorsque nous parlons de technologies, de cultures et de voyages. Cela étant, la facilité de communication dans ce village global sert également les fauteurs de guerre et les groupes terroristes, qui s'en servent pour recruter de nouveaux membres, développer leurs cellules, créer des réseaux intercontinentaux, obtenir des armes et dissimuler leurs identités et leurs positions. Si nous voulons pouvoir lutter, nous devons également coopérer. Les pays du monde développé doivent œuvrer aux côtés des pays du monde en développement. Nous devons nouer des partenariats et travailler ensemble. Le Ghana est prêt à s'y employer. Nous avons signé le Traité sur le commerce des armes et nous sommes décidés à faire tout notre possible pour qu'il soit ratifié rapidement.

Les démocraties naissantes sont généralement fragiles. Leurs limites et leurs caractéristiques n'ont pas encore été fixées de manière définitive. La démocratie n'est pas une entreprise clefs en main, pas plus que ce n'est un événement ponctuel ou rapide. C'est un système qu'il faut des décennies pour construire, un processus qui pousse un pays vers une perfection qu'il n'atteindra jamais, mais vers laquelle il doit tendre. Pendant l'année écoulée, les limites de la démocratie du Ghana ont été mises à l'épreuve, et je suis fier de pouvoir dire que nous avons passé ce test haut la main.

Les résultats de nos récentes élections ont été contestés. Depuis que nous avons retrouvé l'ordre constitutionnel, le Ghana a tenu avec succès six élections. Les résultats des élections organisées l'an dernier ont été les premiers à faire l'objet d'une contestation officielle et d'une saisine de la Cour suprême. Mais le plus remarquable, dans cette situation, a été le fait que toutes les parties prenantes ont respecté l'état de droit. Les procédures ont été télévisées pour garantir la transparence. Les verdicts ont été immédiatement acceptés et pas un cas de violence n'a été signalé.

La victoire du Ghana n'est pas une anomalie. D'autres pays, comme le Kenya, avaient eu des expériences semblables. Cela montre bien que les institutions démocratiques en Afrique gagnent en robustesse. Cela montre bien que l'équilibre des pouvoirs dans les pays africains est en train d'évoluer, et que là où un seul individu concentrait toute l'autorité, un processus plus équitable s'appuyant sur des systèmes bien conçus est en train d'émerger. Des institutions

solides sont la garantie de la stabilité de toutes les nations. Elles sont les outils indispensables de la lutte pour les droits de l'homme.

Nous avons bien l'intention de mettre fin au chômage des jeunes. Au Ghana aujourd'hui, nous sommes sur le point de lancer le Fonds pour l'emploi des jeunes et le développement des entreprises, programme qui donnera aux jeunes les compétences entrepreneuriales et l'accès aux fonds nécessaires pour créer leurs propres affaires ou développer des entreprises existantes, et générer ainsi de nouveaux débouchés pour eux-mêmes.

Sur les dix économies du monde affichant la croissance la plus rapide aujourd'hui, six se trouvent sur le continent africain. Néanmoins, cette croissance ne s'est pas encore traduite par des offres d'emploi durables. Dans la dernière décennie, les économies africaines ont créé plus de 37 millions d'emplois salariés, or 63 % des travailleurs restent bloqués dans des emplois alimentaires peu rémunérés ou des tentatives d'auto-entreprise, autant de situations qui s'accompagnent des risques très réels d'instabilité de revenus, d'exclusion des bénéfices de la croissance et des avantages de la sécurité sociale qui sont associés à un emploi dans les secteurs formels.

L'Afrique enregistre une forte croissance démographique, et plus de 50 % de sa population a moins de 35 ans. Cela veut dire que nous devons créer plus d'emplois pour nos jeunes, qui sont de plus en plus nombreux. Nous devons leur donner des chances. Or nous ne serons en mesure de le faire que si nous transformons les économies de l'Afrique. C'est une question de valorisation : nous devons valoriser nos ressources, y compris nos ressources humaines, nous devons valoriser notre population.

Nous ne pouvons pas continuer à être des exportateurs de matières premières et de produits primaires. Nous devons faire en sorte que nos exportations aient une valeur ajoutée. Le Ghana ne peut pas continuer d'exporter des fèves de cacao brutes : nous devons traiter davantage de ces fèves pour en faire des produits à valeur ajoutée. Nous ne pouvons pas continuer à exporter de l'or non raffiné; nous devons ajouter de la valeur à nos exportations d'or. Nous ne pouvons pas continuer à exporter du pétrole et du gaz; nous devons intégrer cette industrie dans notre économie; nous devons traiter les produits pétroliers et produire de l'énergie grâce au gaz. Nous ne pouvons pas continuer à exporter de la bauxite alors que nous importons de l'alumine pour alimenter nos fonderies

d'aluminium; nous devons travailler à créer au Ghana une industrie intégrée de la bauxite et de l'aluminium.

De cette manière, en maintenant le concept de la valeur comme fer de lance de notre économie, nous pourrions créer de nouveaux emplois pour nos jeunes. Nous pouvons y arriver avec les investisseurs locaux et étrangers qui partagent notre vision. Le reste du monde suppose souvent, à tort, que l'Afrique ne connaît pas sa vraie valeur. Mais ce n'est pas le cas. Ce n'est pas de la compassion que nous voulons, c'est un partenariat – nous voulons pouvoir tenir sur nos deux jambes. Ce n'est pas l'aumône que nous recherchons, ce sont des occasions. Nous avons déjà montré qu'en prenant le temps nécessaire et en saisissant les occasions lorsqu'elles se présentent, l'Afrique peut y arriver.

Parmi les objectifs du Millénaire pour le développement, le Ghana a atteint l'objectif de réduction de la pauvreté et de la faim bien avant l'échéance prévue de 2015. Nous sommes également en voie d'atteindre les objectifs 2, 3 et 6. Des progrès spectaculaires – un bouleversement statistique – ont été accomplis en matière d'éducation primaire, d'égalité des sexes et de lutte contre le VIH/sida grâce au travail effectué pour atteindre nos objectifs. Et bien que nous soyons en retard s'agissant des objectifs 4, 5 et 7 – mortalité infantile, santé maternelle et développement durable –, les chiffres font tout de même ressortir une énorme amélioration. Depuis 2000, le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances a diminué de plus de la moitié, de 740 à 320. Nous avons bien conscience que lorsqu'il s'agit de vies humaines, même un recul de 50 % reste trop faible; c'est insuffisant. C'est pourquoi, en 2010, nous avons lancé le Cadre d'accélération des objectifs du Millénaire pour le développement et le Plan d'action national.

Les femmes comptent pour plus de 50 % de la population ghanéenne. Nous sommes convaincus qu'en les autonomisant par la voie de l'éducation et en les encourageant à assumer intégralement leurs droits en matière de procréation, nous pourrions non seulement atteindre plus vite les OMD, mais aussi édifier une meilleure nation. Il ne suffit pas de scolariser et d'instruire les filles juste assez pour les alphabétiser; nous devons les maintenir à l'école. Retirer les adolescentes de l'école pour quelque raison que ce soit, quand ce n'est pas pour les marier, est une pratique inadmissible qui doit cesser.

Les femmes africaines ont toujours été l'épine dorsale de nos sociétés. Imaginons les changements

qu'elles pourraient apporter dans nos pays si nous pouvions seulement les aider à réaliser tout leur potentiel. En tant que Président et en tant que père, je dois à mes enfants – à mes fils et à ma fille – ainsi qu'à tous les enfants du Ghana de créer un pays où ils puissent vivre dignement et la tête haute, aux côtés des enfants d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Asie, d'Amérique du Nord et du reste du monde.

Le Ghana trouve positive la nouvelle initiative visant à régler la question israélo-palestinienne. Nous restons fermes dans la conviction qu'un État palestinien indépendant vivant en coexistence avec un État d'Israël pacifique et sécurisé est le résultat souhaitable auquel nous devons tous apporter notre appui et œuvrer. Dans le cadre de l'action menée à cette fin, il nous faut prendre conscience que la poursuite de la construction de colonies de peuplement en territoire palestinien amoindrit de plus en plus les chances d'une solution à deux États.

Le Ghana appelle une fois de plus à la levée de l'embargo imposé à Cuba, vestige de l'ère de la guerre froide qui n'a pas sa place dans l'ordre mondial actuel.

Nous avons parcouru du chemin depuis la fin de la dernière guerre mondiale, et pourtant la composition du Conseil de sécurité ne reflète pas cette évolution. C'est pourquoi le Ghana appuie la réforme du Conseil de sécurité.

Le Ghana continuera, dans ses relations avec les autres pays du monde, de suivre le principe de la collaboration constructive. Nous sommes tout à fait déterminés à promouvoir un partenariat mondial honnête éclairé par le respect mutuel et la réciprocité.

Pour terminer, je voudrais une fois encore saluer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au Kenya, en Syrie, en Palestine, en Égypte, en Libye, au Pakistan, en Iraq, au Nigéria, au Mali, en Somalie, en Turquie, en Inde, aux États-Unis et dans tous les autres endroits où les terroristes ont mené des attaques rien que cette année. La raison qui nous amène tous ici aujourd'hui est le désir de se donner les moyens de créer un monde meilleur, plus pacifique et plus prospère.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Mongolie.

*M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Elbegdorj Tsakhia, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Tsakhia (parle en anglais) :** Je voudrais tout d'abord féliciter M. John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session, durant laquelle il peut compter sur le plein appui de la Mongolie.

Nous nous réunissons ici à l'Organisation des Nations Unies pour évaluer ensemble l'état du monde, échanger des réflexions, partager notre vision des choses et nous entendre sur des actions communes. Je commencerai par un état des lieux pour voir où nous en sommes aujourd'hui. Plus de 70 millions de personnes dans le monde rejoignent chaque année la classe moyenne. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont amélioré les conditions de vie de milliards de personnes. Le monde a atteint les cibles de réduction de la pauvreté, dans certains endroits bien avant l'échéance fixée. Plutôt que de considérer l'échéance de 2015 comme une fin, nous devrions la considérer comme le début d'une ère nouvelle durant laquelle nous devrions faire fond sur nos succès, réduire les écarts et faire face aux nouveaux défis qui apparaissent.

Hélas, les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. Aujourd'hui, plus de 200 millions de personnes sont sans emploi, plus de 50 millions d'enfants sont non scolarisés et une personne sur huit, parmi nos concitoyens, ne mange toujours pas à sa faim. Pourtant, plus de 900 milliards de dollars sont affectés chaque année aux dépenses militaires. Seule une fraction de cette somme va aux soins de santé et à l'éducation. On ne saurait tolérer cet état de choses.



S'agissant du climat, une hausse de température de plus de deux degrés centigrades serait désastreuse, sinon catastrophique. Notre environnement est en train de changer rapidement. En termes de production, la consommation mondiale dépasse de loin les capacités de notre fragile planète. Les ressources sont en voie d'épuisement. L'humanité est sérieusement menacée. Le temps nous est compté. Le monde souffre par trop de de la faim, de la violence et du manque de respect des droits de l'homme. Nous devons changer cela.

Je voudrais faire état ici des vues de la Mongolie et de son expérience. La Mongolie est une grande nation dotée d'une riche histoire. C'est une vieille nation au cœur jeune. Nous avons la chance d'avoir des ressources naturelles en abondance, qui offrent de grandes perspectives de croissance et une chance unique de développement économique et de progrès social. Avec un taux de croissance à deux chiffres, nous sommes l'une des économies qui se développe le plus rapidement au monde.

La Mongolie a atteint de nombreux objectifs de développement dans des domaines tels que l'enseignement primaire universel, la réduction de taux de mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle. Toutefois, notre cinquième rapport national sur les progrès enregistrés dans la réalisation des OMD indique qu'il reste encore beaucoup à faire. Pour atteindre nos objectifs de développement, le Gouvernement travaille étroitement avec toutes les parties prenantes au niveau national, notamment les partis politiques, le secteur privé, les organismes de recherche, la société civile et les médias. Nous invitons de même les investisseurs à coopérer entre eux dans notre intérêt à tous. Il y a à peine quelques jours, nous avons accueilli le Dialogue stratégique sur l'avenir de la Mongolie organisé par le Forum économique mondial. Cet événement a rassemblé des représentants de multiples parties prenantes aux fins d'explorer de nouvelles voies économiques de développement pour mon pays.

Les Mongols sont profondément attachés à l'environnement. Nous nous acquittons sérieusement de notre responsabilité commune de lutter contre la menace découlant des changements climatiques. Voilà pourquoi nous plaçons pour une politique de développement vert. Nous avons également créé et maintenu des parcs nationaux pour endiguer la désertification. Ces parcs magnifiques forment par la même occasion l'épine

dorsale du nouvel écotourisme et leur exploitation génèrera à la fois des revenus et des emplois verts.

Mon pays met en place actuellement un grand réseau asiatique autour du développement vert. Il produira des énergies renouvelables pour approvisionner les consommateurs asiatiques. Le premier parc éolien mongol, qui est un parc privé, est maintenant opérationnel. L'énergie éolienne devrait permettre de produire un important excédent d'électricité par rapport aux besoins du pays.

Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes environnementaux, notamment la dégradation des sols, la déforestation, les catastrophes naturelles et la pollution. Ces problèmes doivent être réglés d'urgence à titre collectif. L'éducation en matière d'environnement et la participation du grand public sont essentielles pour régler ces problèmes. Cette année, nous avons organisé la célébration de la Journée mondiale de l'environnement. De fait, nous sommes au centre de l'économie verte. La population mongole, en particulier les jeunes, est déterminée à bâtir un avenir fondé sur la protection de l'environnement.

L'année dernière, j'ai souligné l'importance de la guerre contre la corruption que mène la Mongolie à tous les niveaux. Nous luttons contre la corruption – le fléau de la démocratie – en appliquant une politique de tolérance zéro à tous les niveaux de l'administration. Grâce à cela, la Mongolie a gagné 26 places au classement mondial établi par Transparency International.

La transparence est fondamentale pour lutter contre la corruption. Les citoyens ont le droit de savoir comment sont dépensés leurs impôts, à tous les niveaux de l'administration, des institutions nationales aux administrations locales. Notre système, qui est fondé sur la transparence totale, garantit que tous les fonds sont utilisés dans un esprit d'ouverture et de transparence. Les citoyens méritent d'avoir accès à l'information et de donner leur opinion sur le développement de leurs communautés. La meilleure administration est celle qui s'appuie sur une forte participation civique.

La Mongolie croit au développement de la démocratie. Il y a plus de 20 ans, il était inimaginable que la Mongolie soit un jour amenée à présider la Communauté des démocraties. Ce mouvement démocratique mondial bien connu et hautement respecté s'emploie à promouvoir la liberté et la démocratie. Des centaines de défenseurs des droits de l'homme et de dirigeants démocratiques venus de nombreux

pays se sont réunis à Oulan-Bator en avril dernier. La Déclaration d'Oulan-Bator trace la voie à suivre pour promouvoir la démocratie. Notre initiative, le Réseau asiatique pour la démocratie, et la réunion ministérielle consultative ont permis de jeter des bases solides pour la promotion du développement démocratique.

Je suis convaincu que les efforts visant à stimuler la participation civique sont plus efficaces si l'on enseigne la démocratie. La mise en œuvre de la résolution 67/18, sur l'enseignement de la démocratie, permettra de renforcer les institutions démocratiques et d'améliorer la situation des droits de l'homme pour un plus grand nombre de nos concitoyens, parce que le savoir est pouvoir.

Nous devons tous mettre l'accent sur la promotion des droits de l'homme. Ces deux dernières décennies, la Mongolie a appris et promu la démocratie sur son territoire. Pour aider les démocraties émergentes, nous avons créé un fonds pour la coopération internationale et commencé à mettre en œuvre plusieurs projets. Nous partageons activement nos connaissances en ce qui concerne la démocratie parlementaire, et nous sommes en train de procéder à une réforme juridique en collaboration avec le Kirghizistan. Nous avons organisé des formations à l'intention des diplomates et des fonctionnaires afghans. Nous envisageons également d'instaurer une coopération avec le Myanmar et d'autres démocraties émergentes.

Je prie les États Membres d'appuyer notre politique de protection et de promotion de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme. Je demande humblement aux États d'appuyer la candidature de la Mongolie au Conseil des droits de l'homme lors des élections qui auront lieu en 2015.

La paix et la sécurité demeurent un droit humain fondamental. Aujourd'hui, des conflits interminables bouleversent les populations du monde entier. Les forces militaires et les armes sont utilisées pour régler des différends. Des milliers d'êtres humains sont tués, des millions déplacés et ils sont encore plus nombreux à souffrir. La gravité de la situation en Syrie est l'exemple le plus récent. Nous espérons que l'initiative des États-Unis et de la Russie portera ses fruits et permettra de régler le conflit syrien par des moyens pacifiques.

La Mongolie défend fermement la non-prolifération et l'élimination totale des armes de destruction massive. Nous ne pouvons tolérer l'emploi d'armes chimiques, et nous condamnons fermement

toute violation du droit international universellement reconnu.

Ce matin, j'ai participé à la Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire. La Mongolie, qui est reconnue par la communauté internationale comme pays exempt d'armes nucléaires et dont l'emplacement géographique est unique, puisqu'elle se situe entre deux États dotés d'armes nucléaires qui sont également membres permanents du Conseil de sécurité, ne ménage pas ses efforts pour promouvoir le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires.

Grâce à nos efforts, les cinq États dotés d'armes nucléaires et membres permanents du Conseil de sécurité ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils reconnaissent le statut unique de la Mongolie. Ils s'engagent à respecter ce statut et à ne contribuer à aucun acte de nature à le violer. Leur engagement commun garantit que nous ne leur servirons pas de pion s'ils venaient à élaborer des plans ou des stratégies nucléaires à l'avenir. Telle est la contribution de la Mongolie au renforcement de la confiance et de la stabilité dans la région.

Le renforcement de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-Est est l'une des priorités nationales de la Mongolie dans le domaine de la sécurité. Nous sommes fermement convaincus que le dialogue et les débats ouverts à tous favorisent la confiance. Nous avons donc proposé une initiative : le dialogue d'Oulan-Bator sur la sécurité en Asie du Nord-Est. Nous invitons les autres États de la région à se pencher en commun sur plusieurs questions auxquelles tous portent un intérêt, notamment les questions de sécurité en Asie du Nord-Est.

Les officiers et les soldats mongols sont honorés de servir aux côtés des autres soldats de la paix des Nations Unies aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes très fiers de nos soldats de la paix, qui font preuve d'un grand dévouement et contribuent à défendre la cause de la paix. Nous sommes tous au courant de la complexité des conflits contemporains. Nos soldats de la paix sont déployés dans des régions où les menaces à la sécurité et les risques en la matière sont élevés. Pour les appuyer et les encourager, je me suis rendu en février dernier au Soudan du Sud et j'ai rendu visite à la Mission des Nations Unies sur place. Durant ma visite, j'ai rencontré le Président du Soudan du Sud et lui ai offert mon appui, ainsi qu'à son pays, qui est le plus jeune membre de la communauté internationale.

Faisons de notre monde un monde plus sûr et plus prospère. N'ayons pas peur de lutter pour la justice, la transparence et l'état de droit. Là où le droit prime, la corruption perd du terrain et les droits de l'homme en gagnent. Lorsque la transparence est de mise, les inégalités économiques diminuent et la responsabilisation augmente.

Lorsque les citoyens sont engagés et informés, il arrive de bonnes choses. Nous ne devons pas avoir peur de promouvoir et de créer une communauté mondiale juste, ouverte et transparente.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Mongolie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie.

*M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Pahor (parle en anglais) :** Je voudrais féliciter M. John Ashe de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session et lui souhaiter plein succès. Je tiens également à rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et à le remercier de ses efforts inlassables et de son rôle moteur dans la promotion des idéaux et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

L'idéal et le principe auxquels nous devrions aspirer devraient être la création d'un monde dans lequel chacun peut vivre à l'abri de la peur et du besoin, et dans la dignité. L'ONU a obtenu de nombreux résultats extraordinaires par le passé, mais nous devons également prendre acte de certains revers et échecs décevants et irritants. Je pense, maintenant plus que

jamais, que l'ONU doit jouer un rôle majeur dans les relations internationales. Nous vivons à une époque où l'équilibre des pouvoirs à l'échelle mondiale change de manière rapide et radicale. Jusqu'à présent, ce type de changement mondial ne s'est jamais arrêté sans un conflit mondial. Nous avons créé l'ONU précisément pour prévenir un tel conflit à l'avenir.

Il y a 20 ans, nous avons été témoins de faits qui ont frappé notre conscience : le génocide au Rwanda, puis à Srebrenica et au Darfour. Nous aurions dû tirer des enseignements durables de ces terribles faits. Nous nous sommes promis de ne jamais permettre que cela se reproduise. Nous avons assumé, collectivement, la responsabilité de protéger les êtres humains contre les atrocités de masse et les violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, mais nous avons pourtant de nouveau échoué.

Nous devons faire face à une autre tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux, en Syrie. Après plus de deux ans de terribles violences contre des civils, y compris des femmes et des enfants, nous n'avons toujours pas trouvé de solution politique dans le cadre de l'ONU. L'emploi absolument inadmissible d'armes chimiques en Syrie constitue non seulement un crime de guerre mais également une attaque contre notre humanité commune.

La souveraineté, en tant que responsabilité, signifie qu'il incombe aux États d'assurer le bien-être de leurs citoyens. Elle ne leur permet pas de tuer leurs propres citoyens. Si des États manquent manifestement à leur devoir de protéger leurs populations, la communauté internationale est alors tenue de réagir. Face à des atrocités de masse, l'indifférence n'est pas et ne peut pas être un choix possible. Le rapport des inspecteurs des Nations Unies est clair, crédible et impartial. L'accord conclu entre les États-Unis et la Russie sur le Cadre de référence pour l'élimination des armes chimiques syriennes doit être appliqué sans tarder. L'accession de la Syrie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction est une mesure positive. La Syrie doit obtempérer, immédiatement et pleinement, ou faire face à des conséquences.

Le fait que la diplomatie a primé et que l'ONU et le Conseil de sécurité ont de nouveau été saisis de la question est important. Le Conseil de sécurité doit assumer sa responsabilité et prendre toutes les mesures adéquates pour apporter une solution globale à la situation en Syrie. Un règlement politique reste la

seule solution viable et durable à cette crise, à même de garantir la stabilité dans la région. Nous sommes favorables à l'organisation rapide de la conférence de « Genève II ».

La Charte des Nations Unies confie au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil exerce cette responsabilité au nom de chacun d'entre nous. Il a l'obligation d'exécuter et de mener à bien le mandat que la communauté internationale lui a confié. Durant cette période de tensions et de difficultés, la responsabilité des États Membres de poids est particulièrement importante. Ces dernières années, nous avons constaté qu'il y avait au sein du Conseil de trop nombreuses divisions qui l'ont empêché de prendre des mesures en temps voulu. Il est nécessaire de faire des progrès déterminants dans la réforme du Conseil de sécurité pour accroître son efficacité, sa transparence et son respect du principe de responsabilité. À cet effet, les membres permanents devraient envisager de s'abstenir de recourir au veto en cas de génocide, de crime contre l'humanité et de violations graves du droit international humanitaire.

Nous demandons au Conseil de sécurité de saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie. La Cour pénale internationale est un pilier essentiel du système de justice internationale et un instrument puissant permettant de faire respecter le principe de responsabilité effective et de lutter contre l'impunité pour les crimes les plus graves. Elle mérite tout notre appui.

Nous devons nous employer davantage à remédier aux causes profondes des conflits et multiplier les activités de prévention. Nous devons en particulier améliorer notre capacité de déceler les signes avant-coureurs et de déclencher des mesures rapides. Les conséquences de l'inaction pèsent bien plus lourd que les risques, quels qu'ils soient, qui pourraient accompagner des mesures de prévention et d'intervention prises en temps voulu, et ce aussi bien sur le plan financier que – surtout – en termes de souffrances et de vies humaines.

Cet enseignement a été tiré dans la région voisine de la nôtre: les Balkans occidentaux. Le renforcement de la confiance mutuelle par un dialogue politique franc est une condition préalable indispensable à une coexistence pacifique et à une stabilité durable dans cette région. C'est pourquoi la Slovénie et la Croatie ont lancé le « processus de Brdo » en tant que cadre d'un

dialogue de haut niveau visant à renforcer les relations et la réconciliation entre les pays de la région.

Le siècle dernier fut un chapitre très sombre en Europe et dans l'histoire de l'humanité. En août 2014, nous commémorerons le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Cette guerre a débouché sur la destruction massive de vies humaines et sur de nouvelles méthodes de guerre que le monde civilisé a par la suite condamnées. Elle a été suivie de la Deuxième Guerre mondiale. La dernière décennie de ce siècle a été marquée par des guerres civiles et des génocides qui ont entraîné des souffrances humaines inouïes.

Faisons de notre conscience et de notre humanité notre arme de choix, car chaque personne mérite de vivre dans la dignité et la paix, de se sentir en sécurité, d'avoir accès à de la nourriture et à de l'eau potable et d'avoir un emploi décent avec une juste rémunération. Et pourtant, ces choses si évidentes semblent être fort éloignées de la réalité. Il nous incombe de rapprocher la réalité de nos rêves.

Les dirigeants actuels ont l'occasion, la possibilité et la responsabilité uniques d'influer sur notre avenir commun pour les décennies à venir. C'est pourquoi il importe de ne pas perdre de vue la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et de se mettre d'accord sur le programme qui leur succèdera. Mettons en œuvre notre vision consistant à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Nous n'avons pas de temps à perdre. Nous n'avons pas le droit d'échouer.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Slovénie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Mohamed Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tunisienne.

*M. Mohamed Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*



**Le Président Marzouki** (*parle en arabe*) : Au nom de mon pays, la Tunisie, et du peuple tunisien, je salue l'Assemblée et tous ceux à travers le monde qui sont représentés ici.

La Tunisie, comme l'Assemblée le sait, a été le premier pays, le 17 décembre 2010, à connaître le Printemps arabe, révolutions pacifiques des peuples arabes visant à se débarrasser des dictatures corrompues qui entravaient les progrès économiques, politiques et sociaux de leur pays. Ces dictatures avaient imposé avec brutalité des régimes corrompus qui avait balayé tout trait de civilisation humaine. Ce que l'on voit actuellement dans certains pays ayant connu le Printemps arabe peut porter certains à croire que ces efforts de libération ont échoué et que le rêve est devenu un cauchemar.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le Printemps arabe n'est pas une étape finale ou quelque chose qui peut se réaliser du jour au lendemain. Ce n'est, en revanche, que le début d'un voyage de libération et un projet futur menant vers d'autres horizons. Ce que nous devons prendre en considération c'est le facteur temps. Les pays ont besoin de dizaines d'années pour maîtriser leurs révolutions et les mener à bien ou à l'échec. Nous devons nous rappeler que le Printemps arabe, comme tous les projets humains, peut trébucher ou stagner, voire échouer. Notre devoir – et le devoir de ceux qui sont ici présents – est de continuer à soutenir ce voyage et de repartir de zéro après chaque obstacle. Nous pensons que les difficultés liées à l'instauration de la démocratie dans les pays ayant connu le Printemps arabe sont tout à fait naturelles et pourront être surmontées. Nos peuples n'accepteront jamais des régimes qui les enchaînent. Nous souhaitons lutter contre l'extrémisme dissimulé sous le masque de la religion, et non pas le remplacer par la dictature dissimulée sous le masque du nationalisme ou du patriotisme. Ces problèmes révèlent en effet que les forces politiques, sociales et idéologiques tendent à pousser les pays dans ce sens, et que l'instauration de la démocratie et d'institutions civiles est semée d'embûches dans tous les pays qui ont connu le Printemps arabe.

De cette tribune, je tiens à m'adresser aux autorités égyptiennes actuelles et leur demander de libérer le Président Mohammed Morsi, ainsi que tous les prisonniers politiques. Seule une initiative audacieuse de la sorte peut mettre fin aux tensions politiques, stopper la violence et amener toutes les parties à reprendre le dialogue comme seul moyen de résoudre

tous les problèmes difficiles découlant de l'actuelle phase de transition.

La restriction de la circulation des biens et des personnes accroît les difficultés que rencontre la population de Gaza sous le joug de l'occupation et de la colonisation israéliennes.

La Tunisie est confrontée à trois défis. Premièrement, le terrorisme. Comme le montre l'assassinat des deux martyrs, Shukri Belaid, le 6 février, et Mohamed Brahimi, le 25 juillet, le terrorisme constitue un problème politique majeur qui entrave les travaux sur le Conseil constitutionnel. Le deuxième défi est constitué par le ralentissement des investissements nationaux et étrangers. Le troisième défi est que nous devons apprendre la démocratie tout en l'instaurant et en la défendant. Elle n'a pas encore pris racine dans nos traditions politiques et sociales ou dans notre culture générale. En Tunisie, nous disposons d'un grand nombre d'éléments indispensables pour en garantir le succès – une classe politique responsable et consciente qui poursuit le dialogue, une armée légitime, disciplinée et professionnelle, et une population pacifique et politiquement consciente, qui comprend ce qui est dans son intérêt.

Je tiens à assurer à l'Assemblée qu'en Tunisie, le Printemps arabe se poursuivra et sera mené à bonne fin. Nous fixerons une date pour les élections et nommerons un gouvernement juste. Ces élections seront supervisées par l'ONU, la Ligue des États arabes, l'Union africaine et d'autres organisations internationales et locales concernées, ainsi que par des groupes de la société civile. Si Dieu le veut, elles auront lieu au printemps prochain. Nous savons parfaitement que les forces du terrorisme et du chaos chercheront autant que possible à les déstabiliser. La Tunisie tente l'expérience tant pour elle-même que pour le reste du monde. Nous voulons que notre révolution soit pacifique. Nous voulons que la justice joue son rôle pendant la période de transition. Nous voulons aussi élargir le concept de démocratie. Il ne s'agit pas seulement de respecter les droits de ceux qui remportent 51 % des voix, tout en ignorant ceux qui en ont remporté 49 %. Nous voulons que les gouvernements de coalition prennent en considération le fait que la société se compose de plusieurs groupes. Nous voulons apprendre les uns des autres. Notre succès ou notre échec aura des conséquences bien au-delà de nos frontières. D'où l'importance de la solidarité entre les peuples, pour que nous puissions assurer le succès de cette expérience unique en son genre.

Actuellement, le Printemps arabe est face à l'expression ultime de la souffrance en Syrie. La violence qui a répondu aux manifestations pacifiques nous choque depuis le début. La situation s'aggrave jour après jour, et le degré de brutalité en est désormais à un point que l'histoire a rarement connu auparavant. En Tunisie, nous avons adopté une position ferme contre la dictature qui règne en Syrie. Nous soutenons la lutte de l'opposition syrienne et avons expulsé de notre pays l'Ambassadeur du régime. Nous mettons en garde depuis longtemps contre les problèmes de la militarisation des événements, du factionnalisme, du sectarisme et de l'intervention extérieure, que ce soit par des États ou des soi-disant groupes jihadistes, dont certains sont originaires de Tunisie, dont nous savons qu'ils constitueront un danger pour nous lorsqu'ils reviendront de ce pays ravagé.

Nous avons toujours préconisé une solution pacifique, et sommes allés jusqu'à affirmer que la vie est plus importante que la justice et que s'il est nécessaire de ne pas poursuivre les dictateurs syriens et, s'ils quittent le pouvoir, nous devons accepter cette situation, aussi amère soit-elle. Nos craintes sont malheureusement devenues réalité, et nous continuons de vivre avec ce cauchemar qui afflige le brave peuple syrien, de même que notre conscience. Nous n'avons jamais vu un tel degré de brutalité et de barbarie. Une solution politique pour mettre fin au cauchemar est absolument nécessaire. Cependant, ce qu'il faut également, c'est l'appui de l'Assemblée générale pour que l'affaire soit portée devant la Cour pénale internationale (CPI). Il s'agirait d'une contribution au droit international dans le but de protéger les peuples contre la dictature, en particulier la dictature syrienne, qui est un exemple extrême de l'immoralité avec un régime peut se comporter.

Nous sommes fermement convaincus que si la Cour avait agi, le régime syrien n'aurait pas essayé de transformer la présidence du pays en un poste héréditaire, auquel peut prétendre uniquement un seul parti. Ce régime n'aurait pas osé condamner à mort les membres des partis d'opposition. Imaginons ce qui se serait passé si la Cour avait pu agir face à ce genre de situations. Qu'est-ce qui se serait passé si elle avait pu prendre des mesures en faveur des droits de l'homme? Nous aurions pu éviter le cauchemar que le peuple syrien vit actuellement – 100 000 morts et 7 millions de personnes déplacées, et un régime qui tue hommes, femmes et enfants à l'aide de toutes les armes à sa disposition, y compris les armes chimiques.

Avons-nous jamais vu un régime aussi brutal dirigé par un individu qui a accédé au pouvoir par la force et des manœuvres et qui mène une guerre civile barbare qui est le théâtre de scènes horribles qui vont au-delà de tout ce que l'on a jamais vu dans la région? Ce régime doit être traduit en justice devant la CPI. Malheureusement, une justice différée ne pourra pas ressusciter des millions de morts. Nous devrions disposer d'organes de prévention à même de s'occuper de ce genre de situations dès le début.

Des régimes tels que le régime syrien ne peuvent pas tenir longtemps face à l'opposition démocratique interne et sans reconnaissance internationale. Par conséquent, la Tunisie invite tous les États démocratiques qui veulent établir des institutions à même de prévenir la montée en puissance des dictatures à appuyer notre projet. Nous estimons que ce genre de cour constitutionnelle serait l'expression d'un nouvel esprit auquel la communauté internationale aspire.

Nous sommes réunis en ce lieu avec toutes les nations du monde pour examiner les problèmes du monde, dont la plupart sont prévisibles et causent de grandes souffrances aux populations. Nous aurions pu éviter de telles situations si nous avions adopté le slogan « réfléchir à l'échelle mondiale et agir au niveau local ». En tant que médecin, je me souviens que nous avons pu venir à bout d'épidémies qui faisaient des ravages parmi les êtres humains grâce à des efforts de prévention. Il faut lutter contre les dictatures, les changements climatiques et la pauvreté au moyen d'efforts déployés au niveau local et dans le cadre de la coopération entre les peuples. Pour lutter contre ce genre d'épidémies, nous devons disposer de politiques de prévention pour sauver l'humanité. Nous espérons que, par la grâce de Dieu, il nous reste encore assez de temps pour nous engager sans tarder sur cette voie, avant qu'il ne soit trop tard.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République tunisienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Mohamed Moncef Marzouki, Président de la République tunisienne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

*M<sup>me</sup> Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Grybauskaitė** (*parle en anglais*) : Il reste deux ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le moment est venu de faire le bilan de nos réalisations et de définir des lignes directrices pour le travail qui reste à faire.

Le développement est un problème mondial. Chaque contribution qui est faite, chaque expérience que nous partageons et chaque enseignement que nous avons tiré revêtent beaucoup d'importance pour nous tous. En échangeant des vues, nous préparons le terrain pour apprendre les uns des autres—et pas seulement de nos propres erreurs. Dans le monde d'aujourd'hui, chaque pays a le droit de choisir la voie qui lui convient le mieux en fonction de son expérience, de sa culture et de ses besoins, tant qu'il n'empiète pas sur les droits d'autres pays et garantit le respect des droits de l'homme et des libertés. La communauté internationale a l'obligation d'apporter son appui sur la base des principes d'appropriation et de responsabilisation afin que ces choix puissent devenir une réalité.

Le développement ne saurait être imposé, il doit être promu. Mais ce n'est pas seulement une question de développement. C'est une question de libre arbitre, de démocratie et de droits fondamentaux. Chacun de ces éléments conditionne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du programme de développement pour l'après-2015.

Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, mais certains veulent toujours imposer leur vision du développement à d'autres, au moyen de pressions économiques, de pressions énergétiques, d'outils électroniques, d'informations déformées ou de menaces. Il est vrai que les sanctions arrêtées à l'échelle internationale envoient un message à ceux qui fabriquent des armes au lieu de créer des emplois, qui violent les droits de l'homme

et exploitent les ressources nationales pour servir des intérêts personnels et non ceux de la société dans son ensemble. Toutefois, il est inacceptable d'utiliser des instruments économiques, l'énergie ou des outils d'information pour démontrer sa puissance ou créer des zones d'influence, surtout à l'avenir.

Le XXI<sup>e</sup> siècle doit être une ère de solidarité, d'égalité et de développement durable. Il ne saurait être une ère d'étalage du pouvoir, de jeux à somme nulle ou de zones tampons. Cette époque est révolue. Toute tentative d'y revenir entrave le développement du monde moderne. Malheureusement, les jeux de pouvoir existent toujours.

Je voudrais faire part à l'Assemblée de l'expérience de mon pays et de la région. Au cours des deux dernières décennies, les États baltes ont connu une transformation rapide. Des réformes économiques, politiques et sociales complexes et douloureuses ont stimulé la croissance économique, le bien-être social et la stabilité politique. Après la reconstruction de notre État, il y a de cela deux décennies, et grâce au concours, aux conseils et à l'expérience de la communauté internationale, nos pays sont devenus des pays donateurs et ont acquis beaucoup d'expérience, qu'ils sont prêts à partager avec les pays qui connaissant des transformations semblables à celles que nous avons vécues.

La détermination et le consensus au niveau local sont très importants. Toutefois, un climat extérieur favorable et l'appui international sont également nécessaires, en particulier pour les petits pays qui sont tributaires des acteurs plus importants en matière de commerce, de transports ou d'approvisionnement en énergie.

*M. Corlăţean (Roumanie), Vice -Président, assume la présidence.*

Dans deux mois, à Vilnius, plusieurs pays d'Europe orientale ont l'intention de réaffirmer leur engagement à mener à bien ces réformes douloureuses, mais indispensables pour assurer la croissance économique, la stabilité politique et l'harmonie sociale. Pendant de nombreuses années, ces pays ont travaillé dur pour parvenir à un consensus national sur les réformes, leur portée et leur direction. Ils ont tiré des leçons de leurs erreurs et ont mobilisé les ressources nécessaires pour construire leur propre avenir. Ils ont choisi de construire des États modernes du XXI<sup>e</sup> siècle; des États ouverts, transparents et coopératifs, et non des États dominants.

Ce ne fut pas facile pour ces pays de décider de la voie à suivre. Leur choix aurait été plus facile si leur libre volonté avait été respectée et si leurs décisions avaient été appuyées de bonne foi et avec des encouragements par ceux qui étaient justement capables de fournir un tel appui.

Au lieu de cela, ils doivent désormais faire face à des restrictions commerciales, à des interdictions de marchandises, à la manipulation des cours de l'énergie, à l'utilisation de pressions et au mépris ouvert et affiché dans les forums d'information.

Les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne ne sont pas les seuls. Même la Lituanie, qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne et a réussi à consolider ses avancées vers le développement, subit des pressions similaires. Les barrières imposées aux déplacements, les retards déraisonnables dans le transport du fret, les guerres du lait—ce ne sont là que quelques exemples controversés très récents. Il est vraiment difficile pour un pays de prendre une décision lorsqu'il a la « liberté » de choisir entre la menace d'une augmentation des prix de l'essence et le blocage des échanges commerciaux, au lieu de recevoir appui et conseil. Sous de telles pressions, il est difficile de mettre en œuvre des réformes qui autonomisent les membres de la société et ouvrent des perspectives à leur participation au processus d'édification de la nation.

Le programme de développement pour l'après-2015 doit fournir les instruments qui donneront aux États les moyens de leur développement, sur la base du libre arbitre et de leurs besoins individuels. Il n'y a pas de place pour des choix imposés, des menaces patentes et des démonstrations de force. La communauté internationale, l'ONU en particulier, doit donner aux États les moyens de leur autodétermination. Je nous engage tous instamment à accorder la plus grande attention à cette question.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru**

*M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Waqa** (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à féliciter M. John Ashe de son élection à la présidence de la présente session. Je suis certain que sa sagesse et son expérience guideront nos débats sur les nombreux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Permettez-moi aussi de saluer S. E. M. Vuk Jeremić pour la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-septième session.

Le Président connaît mieux que quiconque la combinaison sans pareil de difficultés que connaissent les petits États insulaires en développement. Les coups pleuvent sur nous, au propre comme au figuré. Au cours de la dernière décennie, nous avons subi une série de crises qui prennent leur origine loin de nos rivages et qui mettent à mal notre capacité à protéger et à améliorer la santé et la prospérité de nos populations.

Le quasi effondrement du système financier mondial et la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont entraîné d'énormes difficultés pour notre économie, petite et vulnérable. Une grande sécheresse a provoqué de nouveaux problèmes, augurant des problèmes bien plus graves que nous aurons à l'avenir dans un monde en réchauffement. En même temps, les flux d'aide publique au développement et de financement de l'action climatique ont commencé à stagner.

Heureusement, nous aurons, au cours des quelques prochaines années, l'occasion sans précédent de transformer la façon dont le système international appuie le développement durable. Nous continuerons à travailler sur un certain nombre de processus importants au cours de la prochaine année, à savoir la définition d'objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, le travail du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et, d'une grande importance pour mon pays, les travaux de la troisième Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement. Par ailleurs, nous devons avancer



rapidement vers la conclusion d'un nouvel accord sur les changements climatiques en 2015, ce qui, bien évidemment, aura des conséquences incalculables sur les perspectives de développement durable des petites îles. Nous devons travailler de manière coordonnée afin que ces processus se renforcent mutuellement et produisent des résultats concrets au lieu de la rhétorique habituelle. Ce sera difficile, mais je suis convaincu que sous la direction habile du Président, nous y arriverons.

Je crains, cependant, que l'ambition que nous avons d'effectuer ces transformations ne se réalisera pas si nous n'avons pas le courage de réformer de manière fondamentale le fonctionnement de l'économie mondiale. Nous avons commencé une conversation prometteuse sur la question en 2008 déjà, lorsque la crise financière était encore fraîche dans nos esprits; mais comme les cours des actions sont remontés, notre attention s'est portée ailleurs. N'oublions pas que la plupart des problèmes qui ont provoqué la crise précédente n'ont pas été réglés. Ce sont ces mêmes problèmes qui entravent également le développement durable dans nombre de pays et de communautés partout dans le monde.

En 2009, la Commission d'experts sur les réformes du système monétaire et financier international a soumis un rapport (A/63/838) à cet organe où elle indiquait que la finance, qui devrait être au service de l'économie, en était devenue le maître. Les règles de la gouvernance économique ont été de plus en plus fréquemment écrites pour servir les intérêts d'un groupe de plus en plus réduit de personnes qui se lancent dans des entreprises risquées – des entreprises qui ont souvent pour effet de bouleverser la vie et les moyens de subsistance des populations. Nous connaissons bien les résultats de ce système : bulles spéculatives, effondrement du cours des devises et bulles immobilières. Ces phénomènes entraînent d'énormes privations. Ce qui est encore pire, c'est que les investissements dans des activités risquées sont en concurrence avec des investissements plus productifs dans les infrastructures de base, l'énergie renouvelable, les services de santé, etc., des investissements qui contribuent véritablement au développement durable.

À preuve de l'imprudence de notre inaction, l'inflation de la dernière bulle : la bulle carbone. On sait que deux tiers au moins des réserves de combustibles fossiles ne peuvent être brûlées si nous voulons limiter la hausse des températures mondiales à moins de 2 degrés. Le coût de l'énergie renouvelable a considérablement baissé au cours de la dernière décennie. Quels que

soient les critères retenus, les combustibles fossiles sont un très mauvais investissement à long terme, et pourtant, cela n'a pas empêché que des milliards de dollars en investissements privés et en subventions soient dépensés dans de nouvelles infrastructures d'exploration, d'extraction et de consommation de combustibles fossiles.

Le volume de la récente bulle immobilière a été estimé à 4000 milliards de dollars. La taille de la bulle carbone pourrait atteindre le quintuple. Cela devrait préoccuper gravement la communauté internationale. Comment permettons-nous que des milliers de milliards de dollars se déversent dans des activités destructrices alors que les besoins les plus élémentaires de millions de personnes ne sont pas satisfaits ? Les raisons sont complexes mais ne nous y trompons pas : c'est bien un choix. C'est un choix que font les décideurs internationaux de mettre les profits avant les êtres humains.

Comme l'a dit cette semaine le Président, « il est temps que nous admettions que nos efforts de réforme et de revitalisation de l'Organisation ont besoin d'un nouvel élan » (A/68/PV.5, p. 5). Recycler tout le système économique mondial pour le mettre au service des gens sera un processus long et difficile, mais c'est peut-être la seule façon d'atteindre nos objectifs de développement durable.

Le rapport de 2009 de la Commission comporte de nombreuses recommandations intéressantes à notre attention et la première mesure doit être de veiller à plus de transparence et de contrôle démocratique dans la gouvernance économique. Les décisions les plus importantes ne sont pas prises au sein des organes universels tels que l'Assemblée générale, mais bien loin des plus petits, des plus isolés et des plus vulnérables. Faut-il s'étonner dans ces conditions que le système ne réponde pas à nos besoins ? Pour remédier à ce problème, nous devons commencer par relancer le débat sur la gouvernance économique mondiale ici, à l'Assemblée générale, et par réformer la gouvernance des institutions de Bretton Woods pour les rendre plus inclusives.

Les obstacles systémiques opposés au développement durable sont considérables, mais cela n'a pas empêché Nauru de rechercher des solutions concrètes qui puissent être aisément mises en œuvre à court terme. À titre d'exemple, citons l'étude de cas récemment achevée par Nauru sur le financement des changements climatiques. L'étude a recensé un certain nombre de mesures que peuvent prendre mon

gouvernement et nos partenaires de développement pour renforcer la rentabilité de l'aide publique au développement. Ainsi, le financement par projet s'est avéré nettement moins rentable que des modalités plus souples telles que l'appui budgétaire général.

Une autre conclusion essentielle portait sur la nécessité d'un renforcement des institutions nationales. Accéder à de nombreuses sources de financement multilatéral dépasse, il faut le dire, les capacités de mon gouvernement et la stratégie habituelle qui consiste à organiser des ateliers régionaux n'a tout simplement pas fonctionné. Nous espérons collaborer avec nos partenaires de développement à la conception de programmes de longue durée dotés d'une composante sur place importante, de façon à ce que puisse se faire un transfert durable des compétences nécessaires et que nous tirions parti des mécanismes d'appui internationaux.

Nauru a également déployé les plus grands efforts pour apporter sa contribution au niveau international. Nous avons l'immense honneur de présider l'Alliance des petits États insulaires, qui s'est fait l'un des principaux avocats de l'action de lutte contre les changements climatiques depuis plus de 20 ans. La dix-neuvième session à venir de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 19), qui se tiendra à Varsovie, sera importante pour jeter les bases d'un ambitieux accord en 2015. L'une des principales priorités de la conférence COP 19 sera de déclencher les mesures d'atténuation avant les échéances en engageant un processus s'appuyant sur un savoir-faire plus technique et axé sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'Alliance des petits États insulaires a proposé une stratégie de collaboration très concrète permettant de développer rapidement l'échelle de mise en œuvre des programmes et le déploiement des technologies visant non seulement la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également l'exécution des priorités nationales de développement durable. De l'avis de l'Alliance, ce processus technique peut permettre de poser les jalons d'un accord beaucoup plus ambitieux pour l'après-2020.

La proposition n'exonère aucunement les pays développés de leur obligation internationale d'être en première ligne de la lutte contre les changements climatiques. Il convient de les rendre comptables de la pleine mise en œuvre de pratiques optimales permettant de réduire leurs propres émissions, en même temps que

de la mise à disposition des moyens de mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement. La proposition de l'Alliance indique la façon d'accomplir ces objectifs. L'établissement d'un mécanisme international chargé d'examiner les questions de pertes et de dommages constitue également pour l'Alliance une priorité clef, tout comme la mobilisation de financements pour le climat et la préparation du Fonds vert pour le climat afin qu'il soit prêt à accepter les contributions de donateurs en 2014.

Les changements climatiques sont le plus grand obstacle qui soit au développement durable des petits États insulaires. Nous devons prendre notre parti du fait que notre retard a rendu certaines conséquences graves désormais inévitables. Certaines auront des incidences sur notre sécurité. S'attaquer aux incidences des changements climatiques sur la sécurité demeure une priorité de premier plan pour Nauru et les petits États insulaires en développement du Pacifique. J'aimerais ici réitérer nos propositions pour la suite des événements.

Premièrement nous appelons à la désignation d'un représentant spécial pour le climat et la sécurité chargé de nous aider à mieux comprendre les dimensions des changements climatiques liées à la sécurité. Ce représentant spécial ferait régulièrement rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sur les nouvelles menaces éventuelles à la sécurité provenant des changements climatiques et il faciliterait la coopération régionale sur les questions transfrontalières. Les pays en développement les plus vulnérables, en particulier, auraient beaucoup à gagner à la présence d'un représentant spécial équipé pour les aider à évaluer leur situation sur le plan de la sécurité et à mettre sur pied des plans d'action leur permettant d'accroître la résilience de leurs institutions. Le représentant spécial pourrait s'avérer par la suite un atout inappréciable en matière de diplomatie préventive et dans les situations de sortie de conflit.

Deuxièmement, nous demandons au Secrétaire général de conduire une équipe spéciale conjointe de tous les organes et institutions spécialisées concernés afin d'évaluer immédiatement les capacités et les ressources du système des Nations Unies dans l'optique d'une intervention face aux incidences anticipées des changements climatiques pour la sécurité. On nous a répété dans d'innombrables enceintes les effets potentiellement déstabilisants des changements climatiques, or nous n'avons que l'idée la plus floue de ce à quoi ressemblerait une intervention internationale

face à ces effets. Cela doit changer. Nous devons commencer à nous préparer à faire face aux défis qui nous attendent. Comme l'a dit le Secrétaire général au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, « Nous devons renforcer l'interface entre la science et l'élaboration des programmes ».

L'attention du monde est désormais focalisée sur les souffrances immenses que connaît la Syrie. Au nom du peuple nauruan, je tiens à présenter mes condoléances aux millions de personnes dont la vie a été bouleversée par le conflit syrien. Nous sommes horrifiés par l'ampleur des atrocités commises. Je suis forcé de demander : devons-nous toujours attendre que plus de 100 000 personnes se soient fait tuer avant de trouver des solutions pour rétablir la paix et la sécurité? Comme le Président l'a fait observer, le mandat de cet organe souffre quelques limitations et nous ne pouvons par exemple adopter en son sein des résolutions contraignantes pour les pays. L'Organisation des Nations Unies investit un pouvoir énorme entre les mains d'une minuscule minorité de cinq États, ce qui n'est pas si différent d'une gouvernance économique mondiale dictée principalement par huit pays.

Nauru s'efforce en permanence d'améliorer ses relations bilatérales. J'aimerais à cet égard exprimer ma gratitude à l'Australie qui a toujours été pour nous un important partenaire. Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec le nouveau Gouvernement alors que nous continuons à collaborer sur les projets conjoints porteurs d'importants bénéfices pour mon pays.

Nauru se félicite de constater que, grâce à un solide appui international et à un rapprochement entre les deux rives du détroit, la République de Chine à Taiwan a accru son appréciable participation aux institutions spécialisées et aux mécanismes des Nations Unies. Nous continuons à encourager l'interaction positive des deux rives du détroit de Taiwan sur la scène internationale. De plus, j'aimerais saluer l'aide multiforme de Taiwan qui a contribué à aider mon pays à progresser dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous exprimons également notre gratitude aux Gouvernements de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie, du Japon, de la République de Corée et de l'Inde, qui sont tous d'inappréciables partenaires dans notre effort conjoint pour apporter le développement durable à mon île.

Pour terminer, comme l'a justement expliqué le Président de l'Assemblée générale dans sa déclaration

d'ouverture, préparer le terrain pour le développement durable ne se passera pas sans introspection, sans un franc débat et sans avoir à regarder en face certaines vérités difficiles sur la nature des défis à relever et les institutions dont nous disposons à cette fin. Ce n'est qu'en établissant un diagnostic correct des problèmes et en sachant choisir les outils dont nous avons besoin pour commencer notre travail que nous serons en mesure d'obtenir des résultats satisfaisants pour le plus grand bien de tous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

*M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Mugabe** (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, adresser mes plus chaleureuses félicitations à M. John William Ashe pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Cette élection à ces fonctions distinguées est un hommage bien mérité aux qualités personnelles et diplomatiques dont il a fait preuve au fil des années.

Dans le monde entier, la paix et le développement sont demeurés des thèmes dominants de notre temps. Aux quatre coins du monde, les peuples ont fait entendre leur voix en faveur de la paix, du développement et de la coopération, et contre la guerre, la pauvreté et l'affrontement. Ici, à l'Organisation des Nations Unies, nous reconnaissons tous que la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont les piliers

du système des Nations Unies et les pierres angulaires de notre bien-être collectif.

À cet égard, le thème de la présente session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », est particulièrement pertinent et opportun, en ce qu'il ravive notre conscience du fait que la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, à commencer par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et la pose des jalons du programme pour l'après-2015 exigent nos efforts à tous. L'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de centre de la coopération internationale, doit montrer la voie dans la promotion du développement envisagé.

Il y a 13 ans, les efforts de notre monde étaient mobilisés derrière les objectifs du Millénaire pour le développement. Il nous reste maintenant moins de 1000 jours pour atteindre ces cibles. Le passage en revue et le bilan auxquels nous avons procédé révèlent que, en dépit de réalisations notables, il demeure encore des lacunes et des disparités dans la réalisation de ces objectifs. Dans le cas du Zimbabwe, nous avons fait des progrès en matière d'accès universel à l'éducation primaire et de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Toutefois, certains des Objectifs sont loin d'être atteints en raison de notre manque de capacités, essentiellement financières, tandis que dans d'autres domaines les progrès ont cessé, notamment dans les domaines liés à l'élimination de la pauvreté et de la faim, la mortalité infantile, l'accès universel aux services de santé maternelle et procréative, l'environnement durable et l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Notre pays est déterminé à entreprendre des efforts coordonnés pour accélérer les progrès afin d'achever le travail en suspens sur les OMD dans la période restant avant 2015. Tout objectif non atteint d'ici cette date devra être intégré au programme de développement pour l'après-2015.

Le Zimbabwe partage et appuie pleinement le consensus qui se fait jour actuellement en faveur de l'élimination de la pauvreté sous tous ses aspects comme objectif suprême de notre programme pour l'après-2015. Éliminer la pauvreté d'ici 2030 est peut-être un objectif ambitieux, mais c'est un objectif réalisable si nous mobilisons collectivement nos efforts. Sur la base des objectifs du Millénaire pour le développement, le programme pour l'après-2015 devrait aller au-delà du programme de développement social des OMD pour viser la transformation structurelle de nos économies

aux fins d'une croissance inclusive et durable. Nous escomptons une évolution qui se traduise en termes d'industrialisation, d'emplois décents et de changement qualitatif de la vie de nos citoyens.

Nous sommes déterminés à moderniser notre infrastructure et à assurer l'accès de tous aux énergies renouvelables, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Toutefois, nous reconnaissons que nous ne pouvons pas faire cela isolément des autres partenaires.

De même, nous appuyons également les appels en faveur du traitement prioritaire des questions de l'égalité des sexes, de la réalisation des OMD liés à la santé, de l'éducation et de la viabilité environnementale dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, entre autres points. Ce sont des questions d'importance critique alors que nous œuvrons à la réalisation du développement durable pour tous nos peuples.

Les nobles objectifs de la Charte des Nations Unies dans le domaine économique ne seront pas remplis tant que tous les États Membres ne se joindront pas, sincèrement et sérieusement, aux efforts visant à relever les défis qui se dressent devant les pays en développement dans leurs efforts de développement, y compris la réalisation des OMD. Il est, par conséquent, impératif de faire porter nos débats sur ce qui a été jusqu'à présent le maillon le plus faible, à savoir les moyens de mise en œuvre. Il faut que l'on comprenne que, en sus des efforts nationaux, un appui international substantiel et un climat économique international favorable sont essentiels si l'on veut que les OMD soient réalisés d'ici 2015, particulièrement en Afrique. Il importe, par conséquent, d'honorer les engagements pris en matière d'appui à l'Afrique dans les différentes enceintes internationales. L'ONU doit assurer le suivi du respect de ces engagements.

Le Zimbabwe appuie la réforme du système des Nations Unies en vue d'en renforcer le rôle central dans la promotion du multilatéralisme et l'efficacité dans la gestion des problématiques mondiales actuelles et futures. Nous sommes convaincus que la réforme permettrait de renforcer la capacité de l'Organisation de promouvoir et réaliser pleinement les buts et principes de la Charte et d'améliorer le caractère démocratique de ses processus de prise de décision.

À cet égard, la réforme de l'action économique et sociale du système des Nations Unies reste pour nous d'une importance fondamentale. Notre foi dans



la coopération multilatérale nous amène à accorder une importance primordiale à la capacité du système des Nations Unies de permettre une coopération efficace au développement. Une transformation démocratique de l'architecture du système financier international est essentielle, tout comme l'est une réforme en profondeur du système commercial international. Les termes de l'échange n'ont que trop pesé sur les pays en développement.

Le Zimbabwe appuie les efforts en cours pour revitaliser l'Assemblée générale, qui est l'organe le plus représentatif de l'ONU. Nous pensons que l'Assemblée doit prendre la tête de l'élaboration du programme mondial et rétablir sa primauté qui, au fil des ans, a subi l'empiètement d'autres organes. Nous ne pouvons accepter de voir que le Conseil de sécurité empiète de plus en plus sur des questions relevant d'habitude des prérogatives et de la compétence de l'Assemblée générale, y compris le domaine de l'établissement de normes. On a pu voir lors d'événements récents que les décisions officielles du Conseil de sécurité avaient servi à maquiller les velléités d'intervention militaire dans de petits pays de forces d'agression néo-impérialistes désireuses d'imposer un changement de régime et de faire main-basse sur leurs richesses. Tel a été le cas en Libye où, au nom de la protection des civils, les forces de l'OTAN ont été déployées dans le cadre d'une mission non déclarée visant l'élimination de Kadhafi et de sa famille. Une campagne analogue a été entreprise en Iraq par les forces de Bush et de Blair, sous couvert d'élimination d'armes de destruction massive que Saddam Hussein n'avait jamais détenues.

Nous apprécions à sa juste valeur le rôle central que devrait jouer l'ONU en faveur du multilatéralisme, de préférence à l'unilatéralisme. À cet égard, nous applaudissons aux consultations et aux négociations portant sur la destruction à terme des armes chimiques en Syrie. Mon pays exprime sa gratitude et ses remerciements à la Russie et à la Chine pour leur position de principe sur la Syrie. Nous espérons et nous voulons croire que le peuple syrien s'assoira bientôt autour d'une table pour dialoguer sur la paix et les réformes politiques souhaitables. Il faut résister à ces pays occidentaux qui, tout en prétendant se faire les avocats de la démocratie, cherchent à établir une hégémonie.

Pour l'Afrique en particulier, la réforme du Conseil de sécurité n'a que trop attendu. Il y a lieu de corriger le caractère anachronique et non représentatif du Conseil. Combien de temps encore l'Afrique est-elle

censée continuer de se voir refuser le droit de jouer un rôle charnière au sein du Conseil de sécurité tandis qu'il décide des mesures à prendre sur des conflits qui se déroulent à l'intérieur de ses propres frontières ? Le Conseil de sécurité se doit d'être plus représentatif, plus démocratique, plus transparent, plus comptable et plus accessible à l'ensemble des Membres s'il veut que ses décisions aient plus de légitimité. Les arguments de l'Afrique en faveur de la rectification de l'injustice historique criante qui lui a été faite avec cette absence de représentation dans la catégorie des membres permanents et cette sous-représentation dans la catégorie des membres non permanents ont été présentés à suffisance dans le cadre du Consensus d'Ezulwini, de façon claire, équilibrée et éloquente. Le Zimbabwe maintient son soutien sans faille au Consensus, qui est, de fait, une revendication.

Le Zimbabwe condamne fermement l'utilisation de sanctions économiques unilatérales comme outil de politique étrangère visant à imposer un changement de régime. Les sanctions économiques illégales imposées contre le Zimbabwe par les États-Unis et l'Union européenne violent par conséquent les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies relatifs à la souveraineté des États et à la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain. De plus, ces sanctions illégales continuent d'infliger des privations et des souffrances à tous les Zimbabwéens. Aux yeux de notre peuple, ces sanctions constituent une forme d'hostilité et de violence à son égard et ce, simplement parce qu'il a commis le crime d'engager un programme de réforme agraire qui aura permis de redistribuer du terrain aux Zimbabwéens sans terres, alors majoritaires. Notre petit pays pacifique est menacé quotidiennement par des grandes Puissances avides et sectaires dont la faim de domination et de contrôle sur les autres pays et leurs ressources est sans limites.

Honte, honte, honte aux États-Unis d'Amérique. Honte, trois fois honte à la Grande-Bretagne et à ses alliés, qui continuent d'imposer des sanctions illégales à notre population. Le Zimbabwe est aux Zimbabwéens, et ses abondantes ressources le sont aussi. Je demande à ces pays de bien vouloir lever les sanctions illégales et iniques qu'ils font peser sur mon peuple pacifique. Si le but de ces sanctions était de provoquer un changement de régime, et bien les résultats des dernières élections nationales ont clairement démontré qu'elles ne parviendront pas à leurs fins.

L'Occident nous prêche jour après jour les vertus de la démocratie et de la liberté, alors qu'il n'y adhère pas entièrement lui-même. Si le Zimbabwe a pris les armes, c'est précisément pour instaurer la liberté et la démocratie, qui étaient absentes sous le colonialisme, le colonialisme britannique justement. Or nous avons été punis par les États-Unis qui ont adopté le Zimbabwe Democracy and Economic Recovery Act (la Loi sur la démocratie et le redressement économique au Zimbabwe), promulguée en 2001 afin de provoquer un changement de régime dans mon pays. Aujourd'hui, parallèlement à la persécution inlassable de notre petit et paisible pays, voilà que resurgit cette malveillance de la part des États-Unis sous la forme de leur rejet des résultats des dernières élections générales qui se sont déroulées le 31 juillet de manière totalement démocratique et régulière, alors qu'elles ont été saluées par l'Union africaine et toutes nos organisations régionales.

Il semble donc que lorsque les États-Unis et leurs alliés parlent de démocratie et de liberté, ce soit de manière toute relative. Mais le Zimbabwe refuse d'accepter que ces détracteurs venus de l'Occident puissent avoir le droit de définir la démocratie et la liberté à sa place. Nous avons consenti le plus grand des sacrifices et payer le plus lourd des tributs pour la liberté et l'indépendance du Zimbabwe, et nous restons déterminés à ne jamais renoncer à notre souveraineté et à demeurer maîtres de notre destinée. Nous l'avons dit et répété haut et fort : le Zimbabwe ne sera jamais plus une colonie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

*M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Pérez Molina** (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par saluer M. John Ashe, le Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Il nous plaît de voir un digne représentant de notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes occuper une nouvelle fois la présidence de l'organe principal de l'Organisation des Nations Unies. Je tiens dans le même temps à exprimer toute ma reconnaissance à M. Vuk Jeremić pour son leadership remarquable et son dévouement exceptionnel à la tête de la session précédente, durant laquelle il nous a fait l'honneur de se rendre au Guatemala.

L'année 2013 est une année riche en défis pour le Guatemala. Depuis l'an dernier, nous nous sommes fixé pour but de réduire la malnutrition infantile qui frappe quatre enfants sur 10 dans mon pays. En outre, nous avons décidé qu'il ne nous était plus possible d'accepter sans rien faire que des centaines d'enfants meurent de faim. C'est le cœur rempli d'optimisme que je puis affirmer aujourd'hui que nos efforts commencent à porter leurs fruits. Depuis que nous avons entamé notre campagne contre la faim, nous sommes parvenus à réduire de moitié la mortalité infantile due à la malnutrition. Nous avons par ailleurs mis en place un système de surveillance qui nous permet de connaître l'état nutritionnel de centaines de milliers d'enfants afin d'évaluer leur croissance et leur développement mais aussi pour éviter que des enfants de moins de 5 ans ne décèdent. Le défi est gigantesque et nous avons conscience que nos objectifs sont très ambitieux. C'est pourquoi nous ne nous satisfaisons pas des résultats pour l'heure obtenus. Toutefois nous pouvons affirmer sans hésitation que nous sommes petit à petit en train de gagner la bataille contre la faim et la malnutrition infantile.

Cette bataille contre la faim est étroitement liée à l'éducation. Nous voulons que nos enfants, filles et garçons, puissent étudier aussi longtemps qu'ils le désirent, et au moins pendant 9 années d'enseignement général. Tel est l'objectif que nous nous sommes fixé, mais pour l'atteindre nous devons faire en sorte qu'ils aient l'apport nutritionnel permettant à leur cerveau et à leur corps de se développer normalement. Nous devons nourrir ces enfants pour qu'ils puissent aller à l'école, et nous devons leur donner la possibilité d'étudier pour

qu'ils puissent s'épanouir en tant qu'adultes, tant dans le monde du travail que dans les responsabilités civiques qu'impose notre démocratie.

Tout ce qui est précède se rattache clairement à notre deuxième objectif : promouvoir des emplois dignes et encourager la compétitivité de notre économie. Là encore, je peux annoncer à l'Assemblée générale que nous sommes parvenus à augmenter le nombre de travailleurs couverts par la sécurité sociale au Guatemala, avec une hausse de 27 % pour le premier semestre 2012 comme pour le premier semestre 2013 du nombre de personnes affiliées. Cela signifie que notre économie crée davantage d'emplois formels et que dans le même temps notre pays se positionne progressivement au premier plan en matière d'amélioration du climat des affaires et de stimulation des investissements.

Il me plaît de signaler que nous avons commencé à instaurer un dialogue continu dans plusieurs domaines avec le Président des États-Unis du Mexique, Enrique Peña Nieto. L'avenir du Guatemala est selon nous inmanquablement lié à l'économie de ce pays frère et nous nous employons donc à resserrer nos liens dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la logistique, de la modernisation douanière et du renforcement de la sécurité des points de passage à la frontière, mais également dans notre lutte commune contre la faim et pour la paix dans nos pays. La prospérité commune est notre cri de ralliement et la justice notre étendard.

Dans le même ordre d'idées, nous avons indiqué au Gouvernement des États-Unis que nous souhaitons vivement aligner nos politiques sur les politiques des États-Unis et du Mexique en faveur du progrès et de la sécurité de la population. Le Guatemala souhaite la mise en place d'une alliance tripartite pour la prospérité, avec le Mexique et les États-Unis, qui serve de point de départ à l'établissement de liens solides avec les pays du Système d'intégration de l'Amérique centrale mais aussi de tremplin au progrès de toute la zone des Caraïbes.

Une fois encore, nous sommes conscients que ce sont là des objectifs ambitieux et que leur réalisation suppose un effort marqué et continu afin de parvenir à l'avenir commun de prospérité auquel aspirent nos peuples, aspiration que nous ne pouvons ni ne devons ignorer. Des millions de Guatémaltèques et de Centroaméricains vivent et travaillent aujourd'hui aux États-Unis, et plus de la moitié de notre population dépend directement des échanges et des envois de fonds avec le Mexique et les États-Unis. L'intégration est un fait et il revient à nos gouvernements de renforcer les

institutions et politiques nous permettant de tirer le meilleur parti des réalisations de nos concitoyens et de nos entreprises.

Notre quête de prospérité n'est pas non plus sans rapport avec nos objectifs de promotion de la paix et de lutte contre l'impunité. La sécurité est un défi dont a hérité mon gouvernement et nous sommes déterminés à affronter le problème par la prévention de la violence et l'application de la loi, dans le strict respect des droits de l'homme. Nous sommes loin d'avoir atteint nos objectifs, mais les avancées réalisées à ce jour montrent que notre État a la capacité de démanteler d'importants réseaux criminels et de les traduire devant des tribunaux afin qu'ils répondent de leurs méfaits.

À cet égard, je puis informer l'Assemblée que, dans les zones urbaines de la municipalité de Guatemala City où les homicides, les extorsions et l'insécurité étaient omniprésents, nous avons réussi à rétablir progressivement la paix et la concorde sociales. Dans la même vaine, les chiffres fournis par nos institutions judiciaires indiquent que globalement, entre 2009 et 2013, nous sommes parvenus à faire reculer l'impunité de 25 %, avec en particulier un net recul de l'impunité pour les atteintes à l'intégrité de la personne, qu'ils s'agissent d'homicides ou de féminicides, et les crimes sexuels contre les femmes et les enfants.

En ce qui concerne ce renforcement de l'état de droit, je tiens à remercier l'Assemblée générale et la communauté des donateurs notamment de leur appui à la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, dont le mandat a été renouvelé jusqu'en septembre 2015. Nous espérons que ce temps sera mis à profit pour poursuivre le renforcement des capacités en matière de répression du crime au sein du Ministère public mais également du Ministère de la sécurité, du Ministère de l'intérieur, de la Police nationale civile et des cours de justice.

Edifier un pays libéré de la faim, éduqué, prospère et intégré à ses voisins, où règnent la justice et la paix demeurera l'objectif cardinal de mon gouvernement. C'est notre credo et ce sont les objectifs qui nous guident, et c'est pourquoi je demande à toute la communauté internationale son appui afin que nous puissions continuer d'avancer dans cette direction.

Depuis son entrée en fonctions, l'année dernière, mon gouvernement affirme clairement que la guerre contre la drogue n'a pas donné les fruits escomptés et que

nous ne pouvons pas continuer à appliquer les mêmes politiques et espérer obtenir des résultats différents.

C'est pourquoi je m'associe ici aux autres voix qui se sont élevées dans cette salle de l'Assemblée générale, notamment celles du Mexique, de la Colombie et du Costa Rica, pour dire que, face au problème mondial de la drogue, nous devons procéder à l'examen des politiques convenues au niveau international afin de chercher des solutions plus efficaces mettant l'accent sur la santé, le respect des droits de l'homme et la réduction des risques. L'objectif doit viser le bien-être de la société dans tous ses aspects.

Il faut privilégier la prévention, tout en s'efforçant de réduire les risques pour la santé et surtout la violence sociale associés au problème de la drogue. Dans le même temps, il convient de renforcer la coopération internationale pour endiguer les flux illicites d'armes et de fonds qui alimentent ces réseaux criminels.

La nouvelle stratégie mondiale devra être le produit d'un débat ouvert à tous dans le cadre de la session extraordinaire que l'Assemblée générale doit consacrer à cette question en 2016. Nous accueillons la Déclaration d'Antigua (Guatemala) adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) comme un premier pas dans la bonne direction dans la perspective de la session extraordinaire de 2016.

Je voudrais ajouter à cela l'opinion de mon gouvernement sur quelques points précis. Premièrement, le Guatemala applaudit la décision visionnaire adoptée par les citoyens des États du Colorado et de Washington, qui ont ainsi ouvert la voie à une riposte au problème de la drogue axée sur la santé publique, la prévention de la toxicomanie et de la violence mais également le plein respect des droits de l'homme. De même, je tiens à féliciter le Président Obama d'avoir pris la sage décision de respecter le vote des citoyens des États du Colorado et de Washington et de permettre que ces expériences novatrices fassent leur preuve au fil du temps.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons et appuyons l'exemple donné par le Président uruguayen, José Mujica, en proposant un projet de loi qui régule le marché du cannabis au lieu de poursuivre sur la voie erronée de l'interdiction. Je veux aussi mettre en avant le leadership courageux et visionnaire du Secrétaire général de l'OEA, M. José Miguel Insulza, qui a résolument encouragé un dialogue et une réflexion

entre les gouvernements du continent américain sur la politique antidrogue.

Sans pour autant abandonner la coopération internationale en matière de lutte contre le crime transnational, il revient à chaque pays d'expérimenter de nouveaux modèles de riposte au problème de la drogue. À cet égard, mon gouvernement a décidé de mettre en place une commission nationale qui nous aidera à trouver des moyens plus efficaces de lutter contre la consommation, le trafic et la production de drogues.

Nous espérons que la session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue en 2016 s'appuiera sur ces expériences novatrices et se prononcera résolument en faveur de politiques publiques objectivement mesurables et axées sur la santé publique, la prévention et l'atténuation des dommages et, bien entendu, le respect des droits de l'homme. Le fait que cette session extraordinaire se déroulera ici, dans la ville de New York, est également très symbolique à nos yeux étant donné son importance pour l'avenir des politiques mondiales de lutte contre la drogue.

Nous avons eu le privilège d'être élus au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013. Aujourd'hui, à quelques mois de la fin de notre mandat, je tiens à dire combien nous prenons au sérieux les dispositions de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies et que, ce faisant, nous n'agissons pas uniquement en fonction de nos valeurs et principes propres mais aussi conscients du fait que nous représentons l'Assemblée générale. Nous nous efforçons de nous acquitter de notre mandat avec objectivité, sérieux et professionnalisme, en mettant l'accent sur la sécurité, la justice et la lutte pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, nous avons pris position face à la récente crise en Syrie. Nous avons condamné le massacre d'un millier de personnes au moyen d'armes chimiques et insisté pour qu'un crime d'une telle ampleur ne reste pas impuni. Nous avons également plaidé en faveur d'une réaction ferme de la communauté internationale afin que des actes aussi déplorables ne se reproduisent pas. Conformément à cette position, nous avons soutenu le leadership dont a fait preuve le Président Obama, qui a clairement indiqué que la paix en Syrie et au Moyen-Orient devait se construire dans le cadre d'un dialogue politique et diplomatique, sans pour autant que la communauté internationale se dérobe à sa responsabilité



de protéger les habitants de ces pays et du monde face à la menace des armes nucléaires et des armes chimiques.

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

Sur un autre plan, nous considérons que les Nations Unies ont fait une contribution sans pareille à l'humanité lorsqu'en 2000, elles ont adopté les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi nous participons activement à la définition du contenu et de la portée du programme de développement pour l'après-2015, qui doit être un accélérateur du développement. Nous tenons en particulier à ce que la communauté internationale fasse de la réduction de la violence contre les femmes et les enfants et de l'accès universel aux systèmes de justice une priorité mondiale. Seul un monde libéré de la violence contre les femmes et qui garantit la justice pour tous et toutes pourra ouvrir la voie à un développement fondé sur le plein respect des droits de l'homme.

Je termine mon propos en remerciant une nouvelle fois le système des Nations Unies de son dévouement inlassable à la cause de la justice et de la paix mondiales. Le Guatemala partage ces objectifs et c'est avec fierté que je peux affirmer que nous sommes, et serons toujours, un pays guidé par les principes énoncés dans la Charte de cette noble Organisation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Guatemala de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

*M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Abbas** (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Vuk Jeremić pour le brio avec lequel il a présidé la session précédente de l'Assemblée générale. Je tiens également à vous adresser, M. John Ashe, mes félicitations pour votre accession à la présidence de la présente session et à vous souhaiter plein succès.

Je suis heureux, et même honoré, de m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui pour la première fois au nom de l'État de Palestine, suite à la décision historique d'élever le statut de la Palestine au rang d'État non membre observateur prise par l'Assemblée le 29 novembre de l'an passé. En leur qualité de représentants de leurs gouvernements et de leurs peuples, les membres ont défendu la justice, le droit et la paix, et ont confirmé dans le même temps qu'ils rejetaient l'occupation, militaient pour les principes et la morale et se tenaient aux côtés des peuples qui aspirent à la liberté. Au nom de la Palestine et de son peuple, je les en remercie une fois encore sincèrement aujourd'hui et je leur en suis profondément reconnaissant. La population palestinienne a célébré l'adoption de la résolution 67/19. Elle a compris, à juste titre, qu'elle n'était pas seule au monde et que le monde se tenait à ses côtés. Elle a fêté l'adoption de cette résolution parce qu'elle a pris conscience que le résultat écrasant de ce vote à l'Assemblée signifiait que la justice était encore possible et qu'il y avait encore place pour l'espoir.

J'ai affirmé à l'Assemblée l'an passé que notre demande de rehausser le statut de la Palestine n'avait pas pour but d'ôter sa légitimité à un État existant, l'État d'Israël, mais plutôt de consacrer, et j'insiste sur ce mot, la légitimité d'un État qui devrait exister, l'État de Palestine. J'ai également assuré l'Assemblée que le but de notre demande n'était pas de porter atteinte au processus de paix, ni de remplacer des négociations sérieuses. Au contraire, notre demande soutient le choix de la paix et elle a ranimé un processus qui était véritablement moribond. Nous n'avons de cesse de l'affirmer et de le démontrer dans la pratique, l'État de Palestine, qui obéit à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de la légitimité internationale, s'acquittera de son rôle et de ses responsabilités au sein du système international de manière positive et constructive, à l'appui de la paix.

Grâce aux efforts inlassables et louables du Président des États-Unis, M. Barack Obama, et du Secrétaire d'État américain, M. John, Kerry, un nouveau cycle de négociations a démarré né il y a quelques

semaines. Devant l'Assemblée j'affirme aujourd'hui que nous avons entamé des négociations, que nous les poursuivrons de bonne foi et dans un esprit d'ouverture, animés par une volonté sans faille et en nous concentrant exclusivement sur la réussite de cette entreprise. Que les Membres soient assurés que nous respecterons tous nos engagements et créerons un climat plus propice à la poursuite de négociations sérieuses et approfondies, tout en réunissant les garanties de leur succès et en nous fixant pour objectif de parvenir à un accord de paix dans les neuf prochains mois.

Alors que nous entamons ce nouveau cycle de négociations, rappelons-nous que nous ne partons pas de rien ni de la case départ, que nous ne sommes pas perdus dans un labyrinthe sans carte ni boussole, au risque de perdre de vue notre destination. L'objectif de la paix que nous recherchons est précis et l'objectif des négociations est clair pour chacun, de même que le mandat, la base et les fondations du processus de paix et de l'accord que nous recherchons existent depuis longtemps et sont à portée de main.

Concernant l'objectif de la paix, il passe par la réparation de l'injustice historique sans précédent faite au peuple palestinien à al-Nakba, en 1948. C'est la réalisation d'une paix juste dont les peuples palestinien et israélien, ainsi que tous les peuples de notre région, pourront recueillir les fruits.

Ces négociations visent à parvenir à un accord de paix durable qui conduise immédiatement à la création, sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés en 1967, d'un État pleinement souverain et indépendant de Palestine, ayant pour capitale Jérusalem-Est, afin qu'il puisse vivre dans la paix et la sécurité au côté de l'État d'Israël, ainsi qu'au règlement du problème des réfugiés palestiniens grâce à une solution juste et acceptée, conformément à la résolution 194 (III) et comme le stipule l'Initiative de paix arabe.

Nous réaffirmons notre refus de nous laisser emporter dans le tourbillon d'un nouvel accord provisoire visant la perpétuation d'un État provisoire avec des frontières provisoires, ou de conclure des arrangements transitoires qui deviendraient la règle plutôt que l'exception en raison de l'urgence. Notre objectif est de parvenir à un accord global et permanent, à un traité de paix entre les États de Palestine et d'Israël, qui règle tous les problèmes en suspens, réponde à toutes les questions et nous permette de déclarer officiellement la fin du conflit et de toutes les revendications.

Le mandat et les paramètres des négociations, leurs objectifs et le socle de l'accord que nous recherchons figurent dans la décision historique prise par l'Assemblée de rehausser le statut de la Palestine, ainsi que dans les nombreuses résolutions de cette instance et du Conseil de sécurité, ainsi que dans celles de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne, du Mouvement des pays non alignés, de l'Union africaine et de l'Organisation de la coopération islamique. Ainsi, au fil des ans, les paramètres sont devenus le socle d'un consensus international, voire d'une quasi-unanimité.

Il y a exactement 20 ans, le 13 septembre 1993 pour être précis, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien, signait, avec le Gouvernement israélien, sur la pelouse de la Maison Blanche à Washington, une déclaration de principes en présence de notre regretté dirigeant Yasser Arafat, et de feu le Premier Ministre Yitzhak Rabin, du feu Roi de Jordanie et de l'ancien Président Bill Clinton. Cinq ans auparavant, le 15 novembre 1988, le Conseil national palestinien adoptait notre programme pour la réalisation de la paix, prenant ainsi une décision extrêmement difficile et faisant une concession historique douloureuse.

Cependant, en tant que représentants du peuple palestinien, et conscients depuis longtemps de nos responsabilités à son égard, nous avons eu le courage nécessaire pour accepter la solution de deux États : la Palestine et Israël dans les frontières du 4 juin 1967, en d'autres termes, la création d'un État palestinien sur 22 % du territoire de la Palestine historique. Ainsi, nous avons contribué à la réalisation d'un règlement historique, respecté nos obligations et répondu à toutes les exigences de la partie palestinienne, telles que formulées par la communauté internationale, afin de parvenir à la paix.

De même qu'elle a affirmé son choix de paix en tant qu'option stratégique et solution découlant des négociations, l'OLP a rejeté avec fermeté la violence et exprimé son rejet éthique et de principe du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations – notamment du terrorisme d'État – tout en soulignant son respect pour le droit humanitaire international et les résolutions des Nations Unies.

En tant que percée historique majeure, la signature des Accords d'Oslo a déclenché un mouvement politique sans précédent, qui a nourri de grands espoirs et suscité de fortes attentes. L'OLP a travaillé avec dévouement pour mettre en œuvre les Accords, mettre

fin à l'occupation et parvenir à une paix juste. Toutefois, 20 ans après, le tableau est bien sombre : de grands rêves ont été brisés et les objectifs sont toujours plus modestes.

Alors que nous pensions à cette époque que la paix était à notre portée, nous réalisons aujourd'hui à quel point nous en sommes loin, car l'objectif visé dans les Accords n'a pas été atteint, leurs dispositions n'ont pas été mises en œuvre et les délais fixés n'ont pas été respectés. Pendant ce temps, la poursuite de la construction effrénée de colonies, qui vise à modifier la réalité sur le terrain dans le territoire occupé de Palestine, a bafoué l'esprit de l'accord, frappé le cœur même du processus de paix et provoqué une grave fracture de ce qui constitue sa pierre angulaire : la solution de deux États.

Le lancement d'un nouveau cycle de négociations représente une bonne nouvelle, mais cela ne doit pas servir de motif à la communauté internationale pour baisser la garde ou faire preuve d'un optimisme démesuré.

Les négociations que nous menons aujourd'hui avec le Gouvernement israélien, sous les auspices des États-Unis, exigent de la communauté internationale qu'elle ne ménage aucun effort pour que ces négociations soient couronnées de succès, grâce à l'action d'organisations internationales et régionales ainsi que d'États individuels respectueux du consensus réalisé au niveau international sur l'objectif de paix, sur les objectifs des négociations, le mandat et le socle d'un accord de paix permanent.

La communauté internationale doit cependant rester vigilante. Elle doit condamner et faire cesser tout acte sur le terrain susceptible d'être préjudiciable aux négociations. Je pense ici, en tout premier lieu, à la poursuite de la construction de colonies de peuplement sur la terre palestinienne, notamment à Jérusalem. Il existe un consensus international entre les pays du monde, les organisations internationales et régionales et la Cour internationale de Justice quant au caractère illégal et illégitime de ces colonies. La position de l'Union européenne à l'égard des projets de colonies de peuplement est un exemple positif de ce qui peut être fait pour assurer un environnement propice à des négociations ainsi qu'au processus de paix. Il est impératif également que cessent les attaques quasi quotidiennes perpétrées contre les sites religieux dans la ville de Jérusalem occupée, en particulier contre la

mosquée Al-Aqsa, car la poursuite de ces attaques aura de graves conséquences.

L'histoire est la meilleure des écoles. Elle nous enseigne que le fait de mener la guerre, d'imposer une occupation et d'édifier des colonies de peuplement et des murs peut générer un calme temporaire, permettre une domination temporaire, mais que cela ne saurait apporter l'assurance d'une sécurité véritable ni la garantie d'une paix durable. Une telle politique peut créer des conditions spécifiques sur le terrain, mais elle ne crée en rien un droit ni ne confère une légitimité. Une telle politique peut imposer une fragile stabilité, mais elle ne saurait empêcher une explosion inévitable, parce qu'elle ne fait qu'attiser des situations déjà brûlantes et les conduit à l'explosion. Par-dessus tout, une telle politique est incapable d'étouffer les aspirations d'un peuple à la liberté et ne peut effacer sa mémoire, son histoire.

Par conséquent, ce qu'il faut désormais, c'est s'inspirer des leçons de l'histoire, renoncer à l'idéologie de la force et de l'occupation, reconnaître les droits d'autrui et œuvrer, sur un pied d'égalité et en toute parité, à la réalisation de la paix. Ce qu'il faut, c'est cesser de saisir des prétextes et des obsessions de sécurité démesurés pour consacrer l'occupation et cesser de créer des exigences qui poussent le conflit hors de son cadre politique défini et vers l'abîme du conflit religieux dans une région déjà en proie à ce type de problèmes. Nous rejetons catégoriquement une telle démarche.

J'ai la conviction que le peuple israélien veut la paix et qu'il est majoritairement favorable à la solution de deux États. Notre position n'a jamais varié. Nous n'avons cessé d'en faire part à la table des négociations avec le Gouvernement israélien ainsi que dans les réunions et contacts que nous avons multipliés ces dernières années avec un large éventail d'acteurs de la société israélienne.

Notre message repose sur l'idée que les deux peuples, palestinien et israélien, sont partenaires dans la tâche de la consolidation de la paix. C'est pourquoi nous tendons la main à la partie israélienne et lui disons : travaillons ensemble pour faire régner la culture de la paix, abattre les murs, pour édifier des ponts plutôt que des murs et ouvrir des voies de contacts et de communication. Semons les graines du bon voisinage. Envisageons un autre avenir, dans lequel les enfants de Palestine et d'Israël jouiraient de la paix et de la sécurité et pourraient rêver et donner vie à leurs rêves, un avenir qui assurerait aux musulmans, chrétiens et juifs un

libre accès aux lieux de culte, un avenir dans lequel Israël gagnerait la reconnaissance de 57 États arabes et musulmans, dans lequel les États de Palestine et d'Israël pourraient coexister dans la paix, permettant ainsi à leurs peuples de concrétiser leurs espoirs de progrès et de prospérité.

Alors que nous parlons de la réalisation de la paix entre la Palestine et Israël, qui nous paraît cruciale pour parvenir à une paix d'ensemble entre les pays arabes et Israël conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes conscients de la fragilité de la situation présente et de la dynamique sans précédent qui caractérise notre région. La Palestine n'intervient pas dans les affaires intérieures des pays arabes, mais elle a clairement affirmé sa volonté d'appuyer les exigences des peuples de la région, leurs choix et leurs mouvements populaires pacifiques pour la réalisation de ces exigences, ainsi que les programmes et les feuilles de route qu'ils ont adoptés pour atteindre leurs objectifs.

En outre, tout en condamnant le crime que constitue l'usage d'armes chimiques en Syrie, nous rejetons toute solution militaire et soulignons la nécessité de parvenir à une solution politique pacifique pour répondre aux aspirations du peuple syrien.

Dans son écrasante majorité le peuple palestinien est né en Palestine et a été contraint à l'exil après les événements d'al-Nakba en 1948. Cependant, 65 ans plus tard, il en est encore la victime directe. Depuis le début de cette année, 27 citoyens palestiniens ont été tués, 951 ont été blessés par les balles de l'occupant et 5000 combattants de la liberté et de la paix sont actuellement détenus dans les prisons de l'occupant. Quelqu'un mérite-t-il plus que le peuple palestinien la fin de cette occupation et la réalisation d'une paix juste et immédiate?

Cette année et depuis quelques années, des réfugiés palestiniens continuent, malgré leur neutralité, à payer le tribut du conflit et de l'instabilité dans notre région. Des dizaines de milliers d'entre eux ont dû fuir leurs camps, contraints à un nouvel exode, en quête de nouveaux lieux d'exil. Le peuple palestinien a-t-il moins droit à la justice que les autres peuples du monde ?

Depuis le début de l'année, des milliers de logements ont été construits par les autorités d'occupation, des permis de construire ont été délivrés pour des milliers d'autres sur notre terre occupée. Dans le même temps, de vastes zones de terres ont été

expropriées ou déclarées interdites et 850 maisons et structures ont été démolies.

Il est interdit aux Palestiniens de semer sur leur propre terre et d'utiliser la majorité du territoire de leur pays, qui ne représente que 22 %. L'accès à l'eau pour irriguer leurs cultures leur est refusé. Le mur et les postes de contrôle continuent de briser la vie du peuple palestinien et de détruire son économie. Le siège est de plus en plus pesant, tandis que la ville de Jérusalem occupée, ses lieux saints et ses citoyens sont la cible d'attaques et de mesures répressives et discriminatoires. À Gaza, depuis des années, un blocus injuste continue d'être imposé à notre peuple.

Alors je demande : quel peuple mérite davantage sa liberté et son indépendance que le peuple palestinien ? Depuis le début de l'année, 708 attaques terroristes ont été perpétrées par des colons contre nos mosquées et nos églises, contre nos oliviers, contre nos champs et contre les habitations et les biens des Palestiniens. Qui peut encore nourrir le moindre doute sur le fait que le peuple palestinien a le plus grand besoin de sécurité ?

En outre, y a-t-il une mission plus noble qui préoccupe la communauté internationale que l'instauration d'une paix juste sur la terre des religions monothéistes, lieu de naissance de Jésus-Christ, lieu de l'ascension du prophète Mahomet, et lieu du tombeau d'Abraham, père des prophètes?

En demeurant résolument sur sa terre, le peuple palestinien continue également de mettre en place ses institutions, de renforcer son unité interne, de parachever la réconciliation en retournant aux urnes, d'opposer une résistance pacifique et populaire à l'oppression de l'occupation et des colonies et du terrorisme des colons, et de se montrer fermement attaché à ses droits. Le peuple palestinien ne veut pas être « à contre-voie », pour reprendre les mots d'Edward Saïd. Notre peuple attend le jour où sa cause cessera d'être une question inscrite en permanence à l'ordre du jour de l'ONU. Notre peuple veut obtenir sa liberté, don de Dieu à l'humanité, et jouir de la grâce d'une vie ordinaire. Car, comme l'a écrit Mahmoud Darwich, « nous cultivons l'espoir » – l'espoir qu'un jour, « nous serons un peuple » libre et souverain sur les terres de l'État de Palestine.

Je suis moi-même l'une des victimes d'al-Nakba, l'une des centaines de milliers de personnes qui, en 1948, ont été arrachées à notre magnifique monde et contraintes à l'exil. Comme des centaines de milliers d'autres réfugiés palestiniens, j'ai connu



dans ma jeunesse la douleur de l'exil, la tragédie que représente la perte d'être chers dans des massacres et dans des guerres, et les difficultés de repartir de zéro pour construire une nouvelle vie. Dans les camps de réfugiés et dans la diaspora, en exil, nous avons goûté l'amertume de la pauvreté, de la faim, de la maladie et de l'humiliation, et nous avons connu la difficulté d'affirmer son identité.

Notre peuple a avancé sur la voie de la révolution armée et s'est relevé des cendres d'al-Nakba. Nous avons recueilli les fragments de notre âme et de notre identité avant de présenter notre cause devant le monde et de consacrer la reconnaissance de nos droits. Nous avons parcouru un chemin long et difficile, et consenti de lourds sacrifices, tout en affirmant à chaque instant être activement en quête de paix.

Il y a 20 ans, au nom de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai signé la Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie. Depuis, nous avons œuvré loyalement et diligemment pour l'appliquer, en affirmant devant tous le respect des engagements pris et la crédibilité de nos positions. Les échecs successifs que nous avons essuyés n'ont pas ébranlé notre foi solide dans l'objectif d'une paix juste, et nous continuerons à œuvrer inlassablement et résolument dans ce sens. Je nourris personnellement l'espoir de voir le jour où une paix juste régnera, afin que la génération d'al-Nakba puisse transmettre à ses enfants et à ses petits-enfants l'étendard d'un État de Palestine indépendant.

Le temps nous est compté. La «fenêtre d'espoir» se referme et les occasions diminuent. Le cycle de négociations en cours semble être une dernière chance de réaliser une paix juste. La simple évocation des conséquences catastrophiques et terrifiantes d'un échec doit suffire pour encourager la communauté internationale à intensifier ses efforts afin de saisir cette chance.

L'heure de la liberté du peuple palestinien a sonné. L'heure de l'indépendance de la Palestine a sonné. L'heure de la paix pour nos deux peuples – Israéliens et Palestiniens – a sonné.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Débat général**

#### **Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

*M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Muscat** (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer à d'autres délégations dans cette salle pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Je suis convaincu que sous votre direction et grâce à vos excellentes compétences diplomatiques nous aurons un riche échange d'idées et une session couronnée de succès. Je tiens également à féliciter et à remercier votre prédécesseur, M. Vuk Jeremić, de sa présidence réussie de l'Assemblée générale à sa session précédente. J'exprime enfin ma profonde gratitude au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dont la passion et l'engagement sont le moteur des travaux de l'Organisation.

Je voudrais pour commencer ramener l'Assemblée quelques années en arrière. Tous ici se rappellent sans doute qu'il n'y a pas si longtemps, le monde attendait avec impatience et espoir l'avènement de l'an 2000. Comme pour tout renouveau, le nouveau millénaire a apporté avec lui un sentiment de promesse et l'impression que quelque chose d'extraordinaire se préparait.

Pour la première fois de l'histoire, les gouvernements se sont engagés à transformer les paroles en actes, en respectant un ensemble d'objectifs mesurables visant à sortir des millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2015. Baptisés objectifs du Millénaire pour le développement, ces objectifs étaient audacieux et ambitieux. Ils sont devenus des priorités nationales et mondiales, ils ont orienté les politiques gouvernementales et suscité une véritable détermination

à les atteindre dans de larges domaines. L'échec semblait inenvisageable.

Indéniablement, des succès remarquables ont été enregistrés. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a baissé, de même que les taux de pauvreté. L'accès aux sources d'eau potable s'est amélioré. La proportion de personnes vivant dans des bidonvilles a sensiblement reculé et il y a eu une nette amélioration dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Pourtant, pour importantes que soient ces réalisations, nous sommes aujourd'hui à un tournant décisif. La communauté internationale sait déjà qu'il va falloir mener la réalisation des objectifs plus avant, au-delà de 2015, et veiller à ce qu'ils deviennent des objectifs de développement durable. Un vaste exercice a été mené pour dresser le bilan et faire en sorte que personne ne reste à la traîne, que plus aucun être humain n'ait l'impression de n'être qu'un rebut de l'humanité, vivant en marge de la société.

Il serait plus facile pour nous de croire que la pauvreté ne nous concerne pas, plus facile si nous ne la voyions pas partout autour de nous. Nous avons le luxe de refuser de voir la malnutrition et la maladie, en prétendant qu'elles appartiennent à une autre culture, à une autre nationalité, à un monde fictif qu'on peut aisément zapper comme on le ferait d'une chaîne de télévision. Il nous serait aussi facile de croire qu'on peut faire preuve d'altruisme, dans la mesure où nous avons la chance de vivre à l'abri du besoin.

Mais nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour jouer aux aveugles. Ce qui nous réunit à l'Assemblée générale, année après année, allocution après allocution, c'est le désir d'appartenance. Nous voulons faire partie de quelque chose de plus grand, quelque chose qui aille au-delà des frontières de la langue, de la culture et des traditions que nous nous sommes imposées. Nous voulons appartenir à cet océan mondial d'individus réunis autour d'un même objectif. Ce désir ou ce besoin de nous rassembler remplit nos cœurs d'espoir et d'empathie pour ceux qui vivent en marge de l'humanité. Nous voulons entreprendre quelque chose qui en vaut la peine. Nous voulons que notre intelligence nous serve à devenir de vrais acteurs du changement. « Finissons-en une fois pour toute avec la pauvreté », avons-nous entendu dire, et de fait nous avons œuvré à cet objectif.

Mais, bien que nous tenions ces nobles objectifs en haute estime, nous nous demandons aussi si ce projet est une priorité, s'il cadre avec notre budget national ou

s'il entre dans nos cycles de vie politique. Alors nous nous arrêtons un instant pour envisager nos options et finalement choisir ce qui est le moins préjudiciable pour nous. Les pauvres ne peuvent se permettre le luxe de nous laisser le temps de prendre des décisions. L'humanité ne peut attendre que l'absence de crise financière rende le moment plus propice. Nous, la communauté internationale, devons aller de l'avant avec détermination dans la réalisation de tous les objectifs que nous avons fixés.

Je suis fier de mettre en exergue aujourd'hui la longue histoire de solidarité de Malte avec d'autres pays de la planète. Notre adhésion à l'Union européenne a fait faire un pas de plus à cette solidarité, et mon pays a assumé ses responsabilités et obligations en ce qui concerne la fourniture d'une aide extérieure au développement aux pays en développement. Cela reste un pilier des relations internationales de Malte, et nous demeurons fermement engagés dans les efforts pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable dans les sociétés démunies. Nous sommes fiers de faire partie de l'Union européenne, qui est le premier bailleur d'aide au développement au monde, et nous sommes déterminés à atteindre les objectifs que nous avons fixés et à être un partenaire fiable pour ceux qui sont dans le besoin.

Je suis également fier de rappeler que cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de la proposition que Malte avait faite à l'Assemblée générale tendant à ce que la sauvegarde du climat fasse partie des préoccupations communes de l'humanité, notion qui est à l'origine du processus ayant conduit à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Malte est fière d'avoir été le fer de lance de ce débat. Nous voulons absolument que cette question reste d'actualité, parce que nous sommes conscients que ce sont les plus vulnérables dans le monde qui sont le plus durement touchés par les changements climatiques.

Dans la définition d'une vision commune de l'avenir, nous pensons que l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable doivent être au cœur du cadre de développement pour l'après-2015. Pour reprendre les mots de l'ancien Président sud-africain, M. Nelson Mandela,

« vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice. Comme l'esclavage et l'apartheid, la pauvreté n'est pas naturelle, ce sont les hommes qui la créent et la tolèrent, et ce sont les hommes qui la vaincront ».

Malte est déterminée à continuer de collaborer avec ses partenaires internationaux à l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015 qui tienne sa promesse d'un monde meilleur et plus juste pour tous.

Malte comprend aussi la nécessité de mener d'autres actions tout aussi concrètes. Lorsqu'un rafiôt chargé de migrants en situation irrégulière atteint nos côtes—et c'est le cas tous les jours—nous voyons la souffrance, nous ressentons la perte de dignité gravée sur le visage de ces personnes. Nous comprenons qu'elles se sont laissées prendre dans les rets de la pauvreté et de l'exploitation criminelle. Nous compatissons avec ceux qui fuient la persécution et la pauvreté. Ils cherchent désespérément sûreté et prospérité. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour leur fournir l'aide dont ils ont besoin, pour leur offrir asile et un peu de répit.

Pourtant, Malte ne peut agir seule. La communauté internationale doit faire davantage face à une situation qui n'est rien de moins que la preuve tragique de nos échecs mondiaux. Il serait facile de zapper de nouveau, « de se décharger du problème sur le voisin ». Mais ce problème n'est pas le problème des autres. L'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et l'esclavage des temps modernes sont le problème de tous. Il nous faut tous participer à son règlement, non seulement à l'échelle régionale mais également à l'échelle internationale.

Il nous faut continuellement évoluer dans notre façon de penser. Nous sommes au seuil de l'année 2015 et j'engage les pays à réfléchir non seulement au-delà des actuels objectifs du Millénaire pour le développement et du moyen de garantir leur durabilité, mais aussi à d'autres objectifs qu'on pourrait inclure. Il n'est pas question de laisser la tâche inachevée. Il ne peut y avoir d'objectifs de développement durable sans paix, sans lutte contre la corruption, sans respect des droits de l'homme et sans égalité économique, qui est le problème de justice sociale de notre époque.

Les nouvelles unes ne nous choquent peut-être plus mais ceux qui vivent dans la crainte pour leur vie et celle de leurs proches ne vivent pas pour faire la une des journaux. Ils veulent survivre. Qu'ils se battent pour trouver à manger ou cherchent à se protéger des balles, qu'ils cachent leurs filles pour empêcher qu'elles soient victimes de cette arme de guerre qu'est devenue le viol ou dissimulent leurs fils pour qu'ils ne soient pas recrutés de force comme enfants-soldats, des millions d'êtres humains partout dans le monde vivent dans la

peur du lendemain. Ils meurent à petit feu à chaque jour qui passe.

Nous sommes responsables de n'avoir pas pu préserver leur sentiment d'appartenance en tant qu'êtres humains égaux sur cette planète. Malte est persuadée que les Nations Unies peuvent et doivent faire davantage pour sauvegarder la dignité humaine et éveiller la conscience des hommes. Il n'y a pas d'entreprise plus fondamentale que celle de répondre aux besoins des populations mondiales, et il n'y a pas d'organisation mieux placée que l'ONU pour faire que cela advienne.

La position géographique de Malte fait qu'elle est plus attentive à ce qui l'entoure. Nous sommes fiers d'être des gens de mer, d'appartenir à la mer Méditerranée qui nous a donné vie et a marqué notre histoire. Nous sommes fiers de notre contribution à la santé de la mer, des nombreux échanges que nous appuyons, et des bonnes relations que nous entretenons avec tous nos voisins, au Nord comme au Sud.

Mais nous sommes aussi préoccupés par les conflits et les souffrances que nous voyons autour de nous. Les promesses de nouveaux lendemains et les vagues de lutte porteuse d'espoir pour la démocratie en Afrique du Nord ont laissé place à de nouvelles réalités qui étaient impensables lorsque les objectifs du Millénaire pour le développement ont été définis. Les conflits sectaires, les tensions religieuses et les luttes de pouvoir ont stoppé voire annulé les progrès en matière de développement.

Nous ne sommes pas loin de la vérité en affirmant que la situation en Méditerranée est sur le point d'exploser et que le prochain conflit — qui sera lié à la rareté des ressources, à des litiges frontaliers ou encore à des atteintes d'ordre culturel — éclatera tôt ou tard. Cependant, nous ne pouvons demeurer inactifs ni accepter le statu quo si nous croyons véritablement que les peuples méditerranéens méritent mieux. Les violations des droits de l'homme et la fragilité des institutions sont deux facteurs que nous ne saurions accepter si nous voulons véritablement élaborer un programme de développement global pour l'humanité. Le renforcement des liens qui unissent la vie des populations dans différents pays exige une action coordonnée à l'échelle mondiale. Nous devons relever ce défi.

Malte est convaincue que la communauté des nations ici réunie peut faire plus pour venir en aide aux démocraties fragiles qui s'efforcent de prendre racine

là même où des dictateurs ont régné. Nous pouvons et devons faire plus pour veiller à ce que les économies de la région prospèrent et pour favoriser le développement du commerce à l'intérieur de la région et les échanges culturels. Nous devons faire plus pour mettre un terme à la violence et aux effusions de sang qui risquent de devenir la norme pour ceux d'entre nous qui suivent l'évolution des événements.

Malte appelle la communauté internationale à se pencher avec compassion sur le sort des innocents en Syrie. C'est une catastrophe humanitaire à laquelle on ne voit aucune issue – une horrible tragédie qui touche l'ensemble de la population. Chaque enfant qui meurt et chaque mère qui le pleure doivent nous inspirer à tous un sentiment de honte. C'est une situation moralement révoltante pour les populations du monde entier, et à juste titre, car rien ne saurait justifier les terribles souffrances infligées à la population. Le bassin méditerranéen demeure inondé de promesses mais pollué par la douleur et les préjugés. Le Moyen-Orient reste en proie à un tourbillon de haine, et il est la région la plus explosive de la planète. Combien de personnes encore doivent mourir, dans cette région comme dans d'autres, du fait des conflits et du terrorisme? Combien encore doivent abandonner leurs biens pour rejoindre des convois pressés par peur d'être tués? Combien de temps peut-on méconnaître et piétiner les droits de certains alors que d'autres jouissent de droits subjectifs? Nous devons éteindre cet incendie. Nous devons empêcher que la situation continue de sombrer dans la brutalité et ne se transforme en boucherie. Les responsables doivent être traduits devant la justice internationale.

Malte est convaincue que nous ne pouvons nous atteler à l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015 si nous ne parvenons pas à régler nos différends actuels. Nous n'avons pas carte blanche pour rester impassibles et indifférents, car le coût de l'inaction est bien plus élevé que le coût de l'action et de l'engagement. Les conflits nous détournent de nos objectifs. Ils drainent nos ressources et répriment notre potentiel. La famille des Nations Unies, qui est profondément attachée aux objectifs de paix et de prospérité entre les nations, le comprend.

Malte est fermement convaincue qu'à notre époque la paix véritable est l'objectif général et unique auquel nous devons tous aspirer et que nous devons nous efforcer de réaliser. Nous devons œuvrer à l'avènement de sociétés stables et pacifiques si nous voulons avancer vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement. Les possibilités de réussite s'offrent à tous. L'ONU est et doit demeurer le champ énergétique autour duquel gravitent tous les pays en vue de régler leurs différends et de rapprocher les frontières. Les objectifs et les engagements mondiaux ne doivent pas uniquement être assortis d'un calendrier; elles doivent également être axés sur les résultats. Nous devons avoir une réflexion ouverte et globale. Après 2015, nous ne devons pas penser à redémarrer, mais plutôt à poursuivre nos efforts de manière encore plus décisive et ambitieuse. Qu'un nombre réduit de personnes meurent chaque jour constitue une avancée considérable, mais que davantage de personnes mènent une vie véritable représente une victoire extraordinaire pour tous.

Cependant, pour atteindre cet objectif, nous devons nous rendre compte que chaque personne a une voix. La population doit participer à la prise de décisions, car ces décisions se répercutent sur son mode de vie et ses moyens de subsistance. Elle doit être au centre de notre réflexion alors que nous examinons la question des ressources naturelles mondiales et luttons contre les problèmes mondiaux tels que les changements climatiques. Il n'y a jamais de mode d'action unique. Nous ne pourrions réaliser nos objectifs que si nous écoutons la population que nous sommes censés représenter et la faisons participer au processus de prise de décisions.

Il y a quelques semaines, une jeune fille pakistanaise, Malala, a pris la parole dans cette salle pour décrire son rêve, à savoir que les filles aient accès à l'éducation et qu'elles puissent prendre la plume. Hier, à l'occasion d'une réunion à laquelle j'ai participé, elle a affirmé qu'il faut que chacun envoie des livres, et non des bombes.

Il y a 13 ans, nos dirigeants avaient un rêve : se montrer à la hauteur du nouveau millénaire et améliorer la vie des populations. Alors que nous approchons de l'échéance de 2015, nous devons nous remémorer l'espoir et la détermination que nous avons ressentis à l'aube du nouveau millénaire. Nous étions déterminés à rendre le monde meilleur en réalisant des objectifs communs. Nous devons poursuivre dans cette voie et continuer de réaliser nos rêves. Chaque jour, des millions de personnes dans le monde rêvent de vivre plus qu'un fragment de vie. En effet, il n'y a pas de fragments de vie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier



Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

*M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Abe** (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens en premier lieu à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

Je vais maintenant prendre un nouvel engagement en ce qui concerne la situation en Syrie. L'emploi d'armes chimiques a profondément choqué et outré le peuple japonais, à commencer par moi. Les armes chimiques ne doivent plus jamais être utilisées. Je déclare ici que le Japon aidera la communauté internationale à se débarrasser des armes chimiques syriennes, et qu'il coopérera dans la mesure du possible à cette entreprise. Nous sommes profondément indignés par le fait que des civils innocents continuent d'être pris pour cible. Le Japon estime qu'il est urgent de faire cesser la violence, d'instaurer un dialogue politique et d'améliorer les conditions humanitaires déplorables. En ce moment même, le nombre de réfugiés monte en flèche. Pour leur venir en aide, le Japon va renforcer son assistance. Nous agissons de concert avec la communauté internationale pour aider les personnes déplacées et les réfugiés qui fuient et quittent le pays. Je suis fier des organisations non gouvernementales et des organisations de volontaires japonaises qui travaillent jour et nuit pour leur venir en aide.

Le Japon continuera également de fournir une assistance dans les régions qui sont contrôlées par les groupes d'opposition, lesquelles sont difficilement accessibles à l'aide internationale.

Nous nous employons à former du personnel travaillant dans des centres médicaux. Nous

acheminons également dans ces zones des appareils mobiles de radiographie et d'autres équipements médicaux.

Le désespoir s'accélérait chez les réfugiés, qui vont maintenant devoir affronter un hiver difficile, j'annonce que le Gouvernement japonais fournira de nouveau une aide humanitaire supplémentaire d'environ 60 millions de dollars à la Syrie et aux pays voisins et dont le versement sera immédiat. Nous sommes déterminés à fournir cette assistance parallèlement au processus de dialogue politique, notamment la conférence de « Genève II », et à agir en coopération avec la communauté internationale.

Notre pays, le Japon, et sa capitale, Tokyo, auront l'honneur d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2020, dans sept ans. Afin de faire honneur à un tel privilège, mon premier devoir est de redresser l'économie japonaise et de lui redonner son dynamisme, puis de faire du Japon une force solide œuvrant pour le bien dans le monde. Je m'engage ici à faire du Japon une force de paix et de stabilité dans le monde, comme cela a été le cas jusqu'à présent, et même à en faire une force encore plus grande qu'elle ne l'a été jusque-là, compte tenu de la situation de plus en plus dramatique du monde.

Le Japon sera de nouveau le porte-drapeau d'une contribution dynamique à la paix, en s'appuyant sur ses résultats indéniables en la matière et sur la solide reconnaissance dont jouit notre pays, qui s'emploie à instaurer la paix et la prospérité dans le monde, tout en mettant l'accent sur la coopération avec la communauté internationale.

L'équilibre des pouvoirs dans le monde change rapidement et les innovations technologiques abolissent désormais toutes les frontières, ce qui offre de nouvelles possibilités mais entraîne également de nouveaux types de menaces. Il est maintenant impossible à un pays, quel qu'il soit, de préserver sa paix et sa sécurité en agissant entièrement seul. C'est pourquoi le Japon s'emploie à gagner la confiance de la communauté internationale en tant que créateur de valeur ajoutée et contributeur net à la paix et à la stabilité régionales et mondiales. Dans un tel contexte, le rôle de l'ONU va également prendre plus d'importance encore qu'à présent.

Jusqu'aujourd'hui, le Japon n'a cessé de promouvoir la notion de sécurité humaine, dont les aspects vont certainement également s'étendre. Les différentes discussions tenues au fil des neuf années qui

ont suivi la présentation d'un rapport sur la question par la Commission sur la sécurité ont abouti à l'adoption ici, par l'Assemblée générale, en septembre 2012, d'une résolution contenant une définition commune de la notion de sécurité humaine (résolution 66/290). S'inspirant de la sagesse de ses ancêtres, le Japon est déterminé à faire davantage connaître cette notion et à établir des pratiques concrètes.

Je vais faire en sorte que le Japon, en tant que contributeur dynamique à la paix, s'investisse plus activement dans les mesures de sécurité collective de l'ONU, y compris les opérations de maintien de la paix. Je considère que le Japon doit constamment développer son capital humain afin qu'il puisse être mis au service des activités de l'ONU.

Pour le Japon, dont les intérêts nationaux sont intimement liés à la stabilité du grand large, la modification de l'ordre maritime par l'emploi de la force ou sous la contrainte ne saurait être justifiée, quelles que soient les circonstances. Le Japon espère vivement que les espaces collectifs, aussi bien l'espace extra-atmosphérique que le cyberspace, le ciel que les mers, seront rigoureusement préservés en tant qu'espaces mondiaux indivis régis par des règles et des lois.

Le Japon, pays qui connaît les horreurs et la destruction causées par les bombes atomiques, œuvrera pleinement au désarmement et à la non-prolifération nucléaires ainsi qu'à l'élimination totale des armes nucléaires. Le programme nucléaire et la fabrication de missiles par la Corée du Nord ne sauraient être tolérés. Le Japon demeure également très préoccupé par les autres armes de destruction massive dont la Corée du Nord est probablement dotée. Pyongyang doit entendre la voix unie de la communauté internationale et changer de cap en faisant un pas concret. Nous exigeons que la Corée du Nord assure le retour de tous les citoyens japonais qu'elle a enlevés, sans exception. Dans le cadre de mon mandat, je suis déterminé à régler intégralement ce problème. La normalisation des relations diplomatiques avec la Corée du Nord demeure inconcevable sans le règlement de cette question.

S'agissant de la question nucléaire iranienne, le Japon espère que le nouveau Gouvernement de ce pays mettra en œuvre des mesures concrètes. Nous sommes prêts à continuer de jouer un rôle en vue du règlement de cette question.

Dans la région du Moyen-Orient, un pivot de la paix et de la prospérité mondiales, le Japon continuera

d'apporter sa contribution singulière au processus de paix au Moyen-Orient.

Le Japon poursuivra également sa coopération avec les pays africains, qui seront sans aucun doute un moteur de croissance au XXI<sup>e</sup> siècle. S'appuyant fermement sur notre expérience propre, cette coopération met principalement l'accent sur le développement du capital humain et vise une croissance durable tout en favorisant la prise en main des programmes par l'Afrique elle-même. En juin, mon gouvernement a invité les chefs d'État et de gouvernement africains et les représentants des organisations internationales au Japon, où il a organisé la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. À cette occasion, j'ai été profondément frappé par l'enthousiasme manifesté par les représentants de pays africains pour les investissements du secteur privé.

Les flux d'investissement à destination de l'Afrique sont maintenant supérieurs au flux d'aide. J'ai également entendu les dirigeants africains dire et répéter que l'aide devrait être utilisée de manière stratégique comme élément catalyseur pour attirer l'investissement. Les discussions tenues dans le cadre du processus, lancé il y a 20 ans, de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) ont été témoins de cette évolution et en sont à l'origine. La cinquième TICAD a salué la voie suivie par l'Afrique et, ensemble, nous avons réaffirmé la position du Japon en tant que partenaire solide tissant des rêves aux côtés de l'Afrique.

Je suis fermement convaincu que la direction que la diplomatie japonaise prendra à l'avenir commence ici, à l'ONU, en ne ménageant aucun effort – et grâce à notre force et à nos capacités retrouvées – pour participer activement au règlement des problèmes sans précédent auxquels le monde doit faire face aujourd'hui. Je considère que le fait de « ne ménager aucun effort » ne constitue rien d'autre que les notes du continuo qui donne la tonalité de base des mesures prises par le Japon, aussi bien sur le plan diplomatique que dans n'importe quel autre domaine.

En tant que pays affichant de telles intentions, de telles forces et de telles réalisations, le Japon déplore vivement le fait que la structure du Conseil de sécurité demeure gelée et continue de refléter des réalités vieilles de quelque 70 ans. La réforme du Conseil de sécurité doit être menée sans tarder. L'aspiration du Japon à devenir membre permanent du Conseil n'a absolument pas changé.

Tout d'abord, le Japon doit consolider ses véritables capacités et son économie. La croissance du Japon profitera à tous. Le déclin du Japon serait une perte pour les peuples du monde entier. Comment donc le Japon pense-t-il pouvoir réaliser sa croissance ? La mobilisation du pouvoir des femmes servira à la fois de source et de produit de croissance, ce qui va pratiquement de soi en cette assemblée.

Il existe une théorie appelée « womenomics », qui affirme que plus la condition de la femme dans la société s'améliore, plus le taux de croissance augmente. Créer un environnement dans lequel les femmes se sentent à l'aise pour travailler, et donner davantage de possibilités aux femmes de travailler et d'être actives au sein de la société n'est plus une question de choix pour le Japon. Il s'agit plutôt d'une très grande nécessité.

Après avoir déclaré mon intention de créer une société dans laquelle les femmes brillent, je me suis employé à changer les structures internes du Japon. Toutefois, cela ne se limite pas aux questions purement nationales. Je voudrais à présent expliquer comment cette question inspire également la diplomatie japonaise. Je vais d'abord énoncer les quatre contributions par lesquelles le Japon aspire à rester un membre de premier plan au sein de la communauté internationale.

Premièrement, le Japon respecte les activités d'ONU-Femmes et entend devenir l'un de ses principaux contributeurs, et donc un pays exemplaire dans ce domaine. Le Japon travaillera également en étroite collaboration avec les organisations internationales compétentes.

Deuxièmement, comme d'autres pays aux vues similaires l'ont déjà fait, le Japon compte également élaborer un plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité, en coopération avec les personnes qui œuvrent au niveau local.

Troisièmement, le Japon coopérera étroitement non seulement avec ONU-Femmes, mais également avec la Cour pénale internationale et le Bureau de M<sup>me</sup> Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Il est scandaleux qu'encore aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, des violences sexuelles continuent d'être commises contre les femmes en période de conflit armé. Le Japon fera tout son possible pour empêcher que de tels crimes soient commis contre les femmes, et pour soutenir

– tant matériellement que psychologiquement – toutes les personnes qui en sont malheureusement victimes.

Quatrièmement, le Japon présentera une fois encore à la prochaine session de la Commission de la condition de la femme un projet de résolution qui accorde une attention particulière à la situation des femmes pendant les catastrophes naturelles, puisqu'elles sont susceptibles d'être vulnérables. Le Japon, qui a été frappé par une importante catastrophe naturelle il y a deux ans, souhaite recueillir un certain appui pour ce projet de résolution, qui incarne notre élan de soutien en la matière.

Je voudrais à présent prendre en exemple trois personnes afin d'expliquer le concept de développement du Japon qui vise à instaurer une société dans laquelle les femmes occupent une place de choix, et également apporter des éclaircissements sur certaines des questions qui devront être traitées. Je vais tout d'abord présenter l'expérience d'une femme japonaise et d'une femme bangladaise, puis celle d'une femme afghane, comme troisième exemple.

M<sup>me</sup> Tokiko Sato travaillait comme experte à l'Agence japonaise de coopération internationale, qui l'avait pendant plus de 15 ans chargée d'œuvrer à l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile dans un village isolé de Jordanie. Sans se laisser décourager par le regard méfiant des villageois à son arrivée, M<sup>me</sup> Sato discutait avec n'importe qui, n'importe où. Fidèle à ses idées, et recourant notamment à des jeux pour convaincre les villageois, elle a finalement fini par être acceptée par la communauté villageoise. La ténacité de M<sup>me</sup> Sato a peu à peu fait évoluer l'idée traditionnelle selon laquelle l'individu qui décide du nombre d'enfants est le mari, et non la femme, vers une vision prenant en considération la santé de la femme.

Comme l'Assemblée le sait, mon pays a joué un rôle de premier plan dans la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Japon, qui entend également continuer de contribuer au financement du Fonds, versera une contribution appropriée à l'occasion de la quatrième conférence de reconstitution des ressources, qui aura lieu prochainement, pour obtenir des financements supplémentaires pour le Fonds.

Nous pensons néanmoins qu'il serait on ne peut plus approprié d'élargir la portée du programme de développement pour l'après-2015 pour qu'il prenne en compte ces maladies individuellement. Le Japon

considère les démarches qui traitent les individus de manière holistique comme plus adaptées pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de santé. C'est pourquoi le Japon a décidé de promouvoir la couverture sanitaire universelle – « CSU » – à l'occasion de la TICAD V. Pour régler les problèmes de santé de la région africaine, nous avons débloqué 500 millions de dollars et sommes en train de nous atteler à la formation de 120 000 prestataires de services médicaux et sanitaires. Concernant les soins médicaux pour tous, il ne fait aucun doute que les personnes qui donnent un visage humain aux trois lettres « CSU » sont, en réalité, des gens comme M<sup>me</sup> Sato, qui se rendent sans hésiter dans les communautés locales.

La deuxième personne que je voudrais présenter c'est M<sup>me</sup> Nilufa Yeasmin, une jeune femme bangladaise, mère de deux enfants. Son titre professionnel est « dame Poly-Glu ». Poly-Glu est un épurateur d'eau fabriqué au Japon, dérivé d'un aliment que l'on trouve en grande abondance dans mon pays. Il suffit de l'ajouter à l'eau trouble. Poly-Glu agit comme un adsorbant, en adhérant aux substances présentes en excès dans l'eau, puis retombe ensuite sous forme de précipité, laissant l'eau claire au-dessus. Il est nécessaire d'enseigner aux populations comment l'utiliser correctement au premier usage, et M<sup>me</sup> Yeasmin ainsi que d'autres dames Poly-Glu servent à la fois comme vendeuses et instructrices.

L'on constate que, comme ce qu'on appelle le commerce à la « base de la pyramide », cette entreprise se caractérise par les attentes placées dans le pouvoir des femmes. En combinant son revenu avec celui de son mari, M<sup>me</sup> Yeasmin a pu envoyer ses enfants dans un établissement d'enseignement supérieur. La pauvreté l'a forcée à abandonner le rêve qu'elle caressait quand elle était petite: celui de devenir médecin un jour. Mais il semble que, désormais, elle déclare fièrement qu'elle est devenue médecin de l'eau propre. Ne pouvons-nous pas dire que M<sup>me</sup> Yeasmin a acquis l'estime de soi, l'atout le plus précieux de tous ? Mon gouvernement souhaite aider autant de M<sup>me</sup> Nilufa Yeasmin que possible.

Par ailleurs, la société qui fabrique Poly-Glu est une très petite entreprise japonaise. Nous nous emploierons à améliorer l'aide à ces entreprises et organisations pour permettre à leurs idées de porter leurs fruits.

Enfin, il y a une autre femme que j'aurais voulu présenter à tous les membres ici présents dans la salle aujourd'hui, malheureusement cette Afghane n'est plus parmi nous. Il s'agit de Islam Bibi; elle a été abattue

le 4 juillet. Elle avait 37 ans et a laissé trois enfants. Islam Bibi était une fière policière de la police afghane. Elle en était venue à assumer de lourdes responsabilités au cours de ses neuf années de service. Elle gardait les bureaux de vote afin de surveiller les élections. Elle a également formé de jeunes policières qui lui ont succédé. Nous avons beaucoup à faire. Toutefois, il nous faut avancer sans crainte.

Sous l'égide du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, le Japon est l'un des pays qui se sont efforcés par tous les moyens de renforcer les capacités de la police afghane et d'encourager les femmes agents de police, dont le nombre va enfin atteindre 1 800, ce qui est toutefois encore loin d'être suffisant. J'ai renouvelé ma détermination à continuer de concourir à ce qu'il n'y ait pas une autre Islam Bibi.

En citant l'exemple concret de Nilufa Yeasmin au Bangladesh, je voulais attirer l'attention sur la nécessité de promouvoir l'autonomisation des femmes et leur participation à la vie de la société. Mon gouvernement en a fait sa première priorité et continuera de déployer des efforts ingénieux à cette fin, y compris la création de nouvelles entreprises en Afrique.

Par ses actions, M<sup>me</sup> Tokiko Sato, une Japonaise experte en matière d'aide, a souligné l'importance de la santé maternelle, néonatale et infantile, un domaine où les progrès dans la réalisation des OMD ont brillé par leur lenteur. Mon administration compte redoubler d'efforts dans le secteur de la santé des femmes et des soins médicaux, en tant que deuxième axe prioritaire de sa politique.

Enfin, en mentionnant le cas tragique d'Islam Bibi, je voulais mettre en relief l'importance de la participation des femmes et de leur protection dans le contexte de la paix et de la sécurité. Le Japon entend promouvoir des mesures visant à assurer la participation des femmes à tous les stades – notamment la prévention des conflits, le règlement des conflits et la consolidation de la paix – et à protéger les droits et l'intégrité physique des femmes qui sont exposées au danger en période de conflit.

Je voudrais préciser ici que la définition de ces trois piliers par le Gouvernement japonais va s'accompagner d'une allocation de plus de 3 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement au cours des trois prochaines années.

Pour terminer, comme je l'ai déjà indiqué, si nous nous inspirions de la sagesse de la théorie dite



« Womenomics » (L'économie féminine), la notion d'un développement visant à renforcer le pouvoir des femmes permettrait de renforcer la paix et le bien-être dans le monde. Je souhaite édifier une société où les femmes peuvent s'épanouir, au Japon et dans les zones de conflit et les pays touchés par la pauvreté. Je sais que les perspectives dans ce domaine ne sont pas très encourageantes. Cependant, je sais ceci : au Japon, nombreux sont ceux qui œuvrent sans relâche à cette

fin, en n'épargnant aucun effort pour se préparer à travailler ensemble, dans l'unité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.*

*La séance est levée à 14 h 50.*